

## Le français autour de Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle : la prononciation des reflètes du /*l*/ palatal selon Louis Meigret, Claude de Taillemont, Laurent Joubert, Loys Papon et Jean de Boyssières

### 1 Le problème

C'est dans son *Trehtë de la grammere françoëze* de 1550 que Meigret apporte la dernière touche à sa réforme orthographique et qu'il la met intégralement en pratique pour la première fois. Il y utilise deux graphies différentes pour noter les reflètes du [ʎ] palatal de l'ancien français : la suite des deux lettres *-ll-* entre deux voyelles faisant appel un caractère nouveau *l* spécialement conçu pour son ouvrage<sup>1</sup>, comme dans (*il*) *traualle*, et la suite *-il* en fin de mot, comme dans (*le*) *trauail*. Il renvoie (*ibid.*, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>) à son *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise* (1542, f<sup>o</sup> G ii r<sup>o</sup>-iii r<sup>o</sup>) pour justifier la première notation en remplacement de la graphie ordinaire *-ill-* à laquelle il reproche de donner « occasion grande de faire faulfe lecture », c'est-à-dire du type [travajlə] avec une diphtongue [aj] pour *travaille*, comme il apparaît de sa discussion de la graphie *ai*, et de ne pas noter la distinction entre le [l] ordinaire de *ville*, *village*, *villageois* et le [ʎ] palatal de *billard*, *tillac*, *ciller*. On ne trouve par contre aucune discussion ou mise en garde de l'usage qu'il fait de la graphie *-il* en fin de mot qui, apparemment, aurait bien mérité les mêmes critiques : fausse lecture [travajl] de *trauail* avec diphtongue [aj], ambiguïté de la terminaison *-il* qui pouvait alors se lire [-il] comme dans *civil*, mais aussi [-iʎ] comme dans *péril* selon le témoignage de nombreux grammairiens de cette époque.

Shipman (1950, p. 230-232 ; 1953, p. 67-68) dans son analyse du système phonologique de Meigret s'interroge sur ce double traitement graphique des reflètes du [ʎ] et émet plusieurs hypothèses. Dans l'une, les digraphes *-ll-* et *-il* noteraient deux sons distincts [ʎ] et [j] constituant deux allophones d'un même phonème en distribution complémentaire ; dans la seconde, il s'agirait tout simplement de « one of Meigret's failures to bring his orthography into line with the phonetic facts ». C'est cette seconde hypothèse que propose à son tour Baddeley (1989, p. 110-111), qui conclut : « Cependant, même Meigret, semble-t-il, ne pouvait pas se défaire entièrement de l'emprise de l'ancienne notation : en position médiale, son *l* mouillé est toujours doublé d'un *l* normal, et il ne figure pas du tout en position finale. Nous trouvons dans la *Grammere viel*, mais *vielle*, *pareil* et *parelle*, *conseil* et *conseller*, etc. ». Les deux chercheurs n'envisagent pas que Meigret ait véritablement eu l'intention de noter un *l* ordinaire en fin de mot et que cela pût constituer un des traits du français régional de Lyon au même titre que les nombreux autres qu'on lui a attribués. En effet, la délatéralisation du [-ʎ] en finale de mot est une évolution phonétique assez fréquente dans les parlers gallo-romans et pourrait avoir été la source d'interférence avec le français lorsqu'il a

---

1 Le caractère *l* est utilisé ici pour représenter le l (çl molle) des œuvres imprimées de Meigret.

pénétré dans le Lyonnais. Baddeley (*ibid.*, p. 115) observe d'ailleurs que la graphie particulière du poète lyonnais Claude de Taillemont connaît une distinction semblable, utilisant respectivement *-gl-* et *-il* pour les reflets de [ʎ] en position interne et en position finale de mot, sans faire de rapprochement explicite avec l'usage de Meigret, si ce n'est que, globalement, son orthographe est « inspirée en partie de Meigret ».

En règle générale, cependant, la liquide palatale héréditaire [ʎ] des parlers gallo-romans, lorsqu'elle ne s'est pas réduite à [j] devant consonne ou totalement amuïe, a le plus souvent conservé son articulation palatale, en perdant parfois son articulation latérale pour devenir l'approximante palatale [j], comme en français moderne dans *travail* [travaj] < afr. [travaʎ]. Parmi les autres développements qu'elle connaît<sup>2</sup>, le plus fréquent est justement la dépalatalisation en finale de mot, particulièrement fréquente dans les dialectes picards<sup>3</sup> et qu'on observe également dans certains dialectes normands<sup>4</sup> et occitans<sup>5</sup>. Son évolution est plus difficile à établir dans les dialectes francoprovençaux où les reflets de [-ʎ] et de [-l] ont généralement été amuïs très tôt<sup>6</sup>. Une forme de dépalatalisation est aussi connue du français central après la voyelle *i* dans des mots comme *avril*, *cil*, *grésil*, *gril* ou *pérl*, pour lesquels on considère cependant souvent que la prononciation du [-l] final a été refaite à partir de l'orthographe<sup>8</sup>.

Dans ce travail nous examinerons le témoignage de tous les auteurs connus de l'aire d'influence de Lyon (dans un sens très large, puisqu'elle inclut Montferrand à l'ouest<sup>9</sup>) qui ont utilisé une orthographe particulière distinguant le [l] ordinaire du [ʎ] palatal dans leurs œuvres publiées ou manuscrites de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : Louis Meigret, Claude

2 Chabaneau (1876, p. 95-99), Dauzat (1938, p. 185-189), Straka & Nauton (1947, p. 225-232), Camproux (1962, p. 286-330, 1966), Nauton (1974, p. 198-214), Bouvier (1976, p. 225-254).

3 Brébion (1907, p. 125-126), Flutre (1970, p. 488-489 ; 1977, p. 163), Chaurand (1989).

4 Lepelley (1974, p. 80).

5 Selon les dialectes le [-l] final issu de [-ʎ] peut se confondre ou non avec les reflets des [-l] finaux lenis (< -L- protoroman) et/ou des [-l] finaux fortis (< -LL- protoroman) et évoluer à leur tour vers [-j] (comme en Provence) ou [-r] et [-χ] (comme en Haute-Loire et dans le Gévaudan).

6 Pour ce qui concerne les parlers valaisans et en particulier celui d'Évolène, voir la note 65.

7 Toutes ces formes se terminaient par [-ʎ] en ancien français. On leur attribue les étymons suivants : *avril* < °APRĪLĪŪM (FEW 25.60b ; *aprilus* attesté au VIII<sup>e</sup> siècle), *cil* < CĪLĪŪM (FEW 2.672a), *grésil* est un déverbal de *grésiller* formé avec le suffixe *-iller* < -ICŪLĀRE (FEW 16.87a), *gril* < CRATĪ-CŪLŪM (FEW 2.1291a), *pérl* < PĒRICŪLŪM (FEW 8.242a). Les témoignages des grammairiens relevés par Thurot (1883, p. 191-193) montrent que la prononciation avec [-ʎ] est encore très fréquente au XVI<sup>e</sup> siècle et survit parfois jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> pour *avril* et *cil*.

8 Voir Fouché (1966, p. 680, 919). On n'examinera pas non plus la dépalatalisation de la finale du pronom sujet *il* (3sg/3pl) qui devait se prononcer [iʎ] en ancien français primitif (voir Skårup, 1994, 75-76) et dont la prononciation moderne avec [-l] final dans *il* et *ils* aurait également été pu être refaite à partir de la graphie. — Les alternances du type *chevreuil* ~ *chevreul* ~ *chevreu* examinées entre autres par Thurot (I, 25, 190-191 ; II, 188-195) sont relativement complexes et peuvent provenir de différents types de reconstructions morphologiques (Fouché 1966 : 670, 673-674). Certaines des formes recueillies par Thurot dans les ouvrages d'auteurs picards et méridionaux, en particulier celles de Joubert, sont cependant des formes de la dépalatalisation examinée dans le présent travail.

9 Voir Lodge (2009) pour les relations entre Montferrand et les autres villes du royaume dès le XIV<sup>e</sup> siècle, déjà particulièrement fortes à cette époque avec Paris et avec Lyon.

de Taillemont, Laurent Joubert, Loys Papon et Jean de Boyssières, en opposant leur usage à celui des autres auteurs ou imprimeurs connus de la même époque dont les orthographes particulières font aussi cette distinction : Ervé Fayard, Thomas Sébillet, Jacques Peletier du Mans, Joachim Blanchon, le traducteur de *Les Trois livres pour l'instruction de la femme Chrétienne* de Juan Luis Vivès publié en 1587, Pierre La Ramée dit Ramus, Jean-Antoine Baif et Pierre Le Gaygnard. Ont cependant été exclus de ce corpus la plupart des auteurs picards dont le témoignage est relativement ambigu, en particulier celui de Sylvius (v. Morin, 2011, p. 169).

Nous verrons que les auteurs de l'aire d'influence de Lyon connaissent tous la dépalatalisation régulière en finale mot, mais présentent quelques différences sur la valeur qu'on doit donner au *i* intercalaire apparaissant ou non entre une lettre-voyelle et le *-l* final de la graphie. Les auteurs du groupe de contrôle utilisent par contre des conventions graphiques semblables pour noter les reflats des [ʎ] palataux indépendamment de leurs positions dans le mot, à l'exception cependant de Joachim Blanchon, originaire du Limousin, dont l'usage laisse entendre que la dépalatalisation était variable en fin de mot, et de Thomas Sébillet dont l'usage rejoint ceux de Meigret et de Taillemont.

L'usage des auteurs de l'aire d'influence de Lyon et de Joachim Blanchon n'est pas très surprenant en regard de l'évolution régionale du [-ʎ] palatal des parlers gallo-romans. Ces auteurs sont originaires de régions voisines immédiatement au nord d'une vaste région du Languedoc où le [-ʎ] final médiéval a été dépalatalisé et était encore articulé [-l] au moment de l'enquête de l'ALF (*Atlas linguistique de la France*, Gillieron et Edmont, 1902-1910). Ces régions pourraient très bien avoir connu le même développement – devenu invisible cependant après l'amuissement ultérieur général des [-l] et [-ʎ] médiévaux en finale de mot qui caractérise ces régions.

La dernière partie de ce travail sera consacrée à la recherche de preuves documentaires anciennes de la dépalatalisation du [-ʎ] final dans les parlers gallo-romans ayant pu avoir une influence sur la formation des français de ces régions dès le XV<sup>e</sup> siècle, en mettant à profit un vaste corpus des textes administratifs anciens patiemment rassemblés depuis plus d'un siècle, mais dont la nature ne permet malheureusement d'enregistrer qu'un échantillon relativement réduit de formes pertinentes à ce problème spécifique.

## 2 Les témoins de l'aire d'influence de Lyon

Cette section présente une courte biographie des cinq auteurs de l'aire d'influence de Lyon examinés ici ayant écrit des textes relativement longs dans lesquels le [ʎ] palatal a reçu une graphie spécifique ou, dans le cas de Jean de Boyssières, suffisamment différente des usages contemporains pour le distinguer du [l] non palatal.

	Date de naissance	Lieu de naissance	Textes avec [ʎ] visibles	Notation du [ʎ]
Meigret	~ 1500	Lyon	1550	ʎ – <i>canalle</i>
Taillemont	~ 1526	Lyon	1556	ǵl – <i>bataǵle</i>
Joubert	1529	Valence	1578	ʎh – <i>batalhe</i>
Papon	~ 1540	Montbrison	1587	ʎh – <i>bataillhe</i>
Boyssières	1555	Montferrand	1580	li, lli – <i>batalie, batallie</i>

Le tableau ci-dessus donne un aperçu chronologique des dates de naissance des auteurs et de celles où les textes ont été écrits ou publiés. On ignore à quel âge et dans quelles conditions ils ont acquis le français et quelle a pu être l'influence des dialectes lyonnais, foréziens, provençaux et auvergnats qu'ils ont dû parler dans leur première jeunesse<sup>10</sup>. Tous ces auteurs sont relativement mobiles et ont souvent séjourné en dehors de leur région d'origine de telle sorte que leur prononciation du français pourrait refléter d'autres influences. Ces cinq auteurs s'intéressaient à la question de la réforme orthographique et avaient chacun développé une orthographe réformée particulière, qu'ils ont utilisée dans leurs œuvres. À l'exception des travaux de Louis Meigret – qui s'est longuement exprimé sur la question de l'orthographe et dont la réflexion a eu un fort retentissement à son époque et a depuis fait l'objet de nombreux commentaires et études linguistiques –, ceux des quatre autres réformateurs n'ont guère eu d'impact et sont souvent difficiles à interpréter en l'absence de discussion suffisamment précise sur la nature de la réforme (si tant est qu'ils en discutent). On notera aussi que les trois derniers partageaient les mêmes milieux sociaux et qu'ils ont été en contact les uns avec les autres.

## 2.1 Louis Meigret

On connaît mal la vie de Louis Meigret et en particulier les dates de ses séjours à Paris pendant lesquels il aurait été plus régulièrement au contact des usages qu'il entreprend de décrire. Il est probablement né à Lyon vers 1500 (Dupèbe et Hamon, 1990, p. 335) d'une famille lyonnaise « honorable » dont « l'ascension sociale [...] ne débute [...] qu'avec la carrière financière du fils aîné dans la capitale » (*ibid.*, p. 336), ce qui va permettre l'installation à Paris de ses plus jeunes frères. Louis Meigret a dû passer les premières années de sa vie à Lyon – pendant cette période d'apprentissage de la langue dont l'empreinte est relativement durable sur la prononciation. C'est là qu'il acquiert la variété régionale du français, qui marquera définitivement sa prononciation malgré les ajustements qu'il y fera par la suite aux contacts d'autres variétés. En 1522, Louis Meigret est étudiant à l'Université

<sup>10</sup> Selon l'Anonyme de 1672 (f° ẽ v°), ce n'est qu'à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle que les personnes de qualité en Auvergne auraient commencé « d'élever leurs Enfants à la Langue Française ». Il s'élève contre la pratique générale de confier les enfants à des nourrices qui ne parlaient que le dialecte régional et enjoint les parents « d'élever leurs Enfants, depuis le Berceau, à la Langue Françoisze ; & de les retirer de la conversation des personnes qui ne parlent que le [dialecte] » (*ibid.*, p. 57) ; voir Gougenheim (1933, p. 33-44).

de Poitiers. J. Dupèbe et Ph. Hamon conjecturent qu'il y étudie le droit et qu'il aurait pu y obtenir un doctorat (*ibid.*, p. 334). Si tel est le cas, il aurait au préalable étudié à la Faculté des Arts, peut-être dans une autre université, comme c'était souvent le cas. Il est peu probable que sa prononciation ait été influencée par le français régional du Poitou – qui se faisait peu sentir dans le milieu universitaire<sup>11</sup>. Son *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise*, publié en orthographe ordinaire en 1542 – qu'il aurait cependant rédigé dans son orthographe réformée autour de 1530 sans réussir à la faire imprimer – puis son *Le menteur ou l'incrédule*, publié cette fois dans une première version de son orthographe adaptée aux contraintes de l'imprimeur, devraient normalement être plus révélateurs de sa prononciation régionale. On peut penser que son *Trètté de la grammèze françoèze* de 1550 incorpore déjà des amendements à la suite de réactions privées provoquées par ces deux ouvrages. Les critiques publiques que feront Jacques Peletier et Guillaume des Autels en 1550 et après l'amènent à corriger sa perception des usages parisiens dans ses réponses à ces deux auteurs.

Ses propositions sur l'orthographe ont eu un profond retentissement dès la publication de ses ouvrages. Comme c'est le cas de la plupart des travaux dont l'objectif est de décrire la variété de référence (Morin, 2000), celui de Meigret a immédiatement été dénoncé par ses contemporains<sup>12</sup> qui lui reprochent entre autres d'avoir entériné des usages régionaux propres à la ville de Lyon – une évaluation qu'ont repris ultérieurement les analyses linguistiques de la langue de Meigret<sup>13</sup>.

## 2.2 Claude de Taillemont

Claude de Taillemont est né en 1526 (ou près de cette date) à Lyon (ou près de Lyon) dans une famille consulaire appartenant à la grande bourgeoisie, aux franges de la noblesse (Pérouse, 1989, p. 11 ; 1990, p. 35). Il reçoit « sans doute au Collège de la Trinité [à Lyon], une formation très soignée dans les disciplines humanistes [qu'il] complète probablement en Italie » (Pérouse, 1989, p. 12) où il avait peut-être déjà fait un voyage « sur ses dix-sept ou dix-huit ans » (*ibid.*, p. 13, note 5). On ne lui connaît pas d'autres voyages, mais il pourrait avoir fait des séjours dans la capitale où son frère Jacques est « marchand demeurant à Paris en 1548 » (*ibid.*, p. 13, note 6)<sup>14</sup>.

Il écrit un premier ouvrage de poésie en 1553, où il « ne paraissait pas alerté sur [la question] de l'orthographe » (Pérouse, 1989, p. 17, n. 18). C'est en 1556, avec la publication de *La Tricarite*, qu'il y révèle son intérêt. L'ouvrage est imprimé avec une orthographe très innovante, brièvement justifiée dans les sept pages liminaires de son *Advertissement aux lecteurs*. Sa réforme orthographique et la prononciation qui la sous-tend n'ont jamais été examinées de près. Joseph Texte (1894) en présente les grandes lignes, regrettant que Thurot

---

11 Voir Morin (2019).

12 J. Peletier (1550), G. des Autels (1551), ou encore Th. de Bèze dans la préface d'*Abraham sacrifiant* (1551).

13 En particulier, Thurot (1880-1883), Gaufinez (1902), Shipman (1950, 1953).

14 Ce dernier semble néanmoins avoir conservé le statut de « bourgeois de Lyon » qu'on lui reconnaît encore en 1556 (Beaudier, 1908, p. 292, 298).

n'ait pas mentionné l'ouvrage, ce qui pourrait également expliquer l'oubli relatif qui l'a frappé dans les études modernes sur l'orthographe et la prononciation du français.

### 2.3 Laurent Joubert

Laurent Joubert « est originaire de Valence en Dauphiné où il vit le jour le 16 décembre 1529. Sa famille devait être de condition modeste » (Dulieu, 1969, p. 139)<sup>15</sup>. Il fit de bonnes études secondaires dans sa ville natale, puis s'inscrivit probablement d'abord à la Faculté de médecine de Valence avant d'être immatriculé à l'Université de Montpellier le 1<sup>er</sup> mars 1550 (*ibid.*, p. 140). Il acquit sa formation pratique en médecine, d'abord à Aubenas en Vivarais, puis à Montbrison en Forez, pour ensuite fréquenter les écoles de médecine du nord de l'Italie : Padoue, Ferrare, Bologne et peut-être Turin, avant de revenir à Montpellier en 1558 (*ibid.*) où il commença une longue carrière universitaire qui finira avec sa mort en 1582 (*ibid.*, p. 142). Il est intervenu comme médecin des armées à plusieurs reprises, puis à la Cour comme médecin de Marguerite de Valois, du roi de Navarre, de Louise de Lorraine, et enfin au « service du Roi et à sa suite comme médecin ordinaire de Sa Majesté » (*ibid.*, p. 141-142). Il a séjourné à Lyon<sup>16</sup> et à Paris probablement à plusieurs reprises, mais les détails manquent.

Il a commencé à publier certains de ses ouvrages dans son orthographe particulière à partir de 1578<sup>17</sup>. Les critiques contre l'orthographe usuelle et les principes adoptés pour sa propre réforme orthographique apparaissent dans certains de ses ouvrages où ils sont présentés sous la plume de proches : l'imprimeur<sup>18</sup>, son fils Isaac<sup>19</sup>, son neveu Christophle de Beauchatel<sup>20</sup>

---

15 Amoureux (1814, p. 17-26) écrit une biographie plus louangeuse, mais certainement moins autorisée.

16 Loys Papon nous apprend dans les pages liminaires de sa « traduction » du *Traicté des causes du ris* (Joubert, 1560, f<sup>o</sup> aA-2<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>) que Joubert avait séjourné moins de dix-huit mois (peut-être six mois seulement, si l'on tient compte du délai d'un an que Loys Papon aurait dû attendre avant de faire publier le *Traicté*) à Montbrison après quoi il avait été contraint de « repr[endre] la premiere entreprifé de s'en aller habiter à Lyon, comme il ha fait au grand regret de tous ».

17 Joubert (1578, 1579, 1580). — Comme le remarque Catach (1968, p. 191), l'intérêt de Joubert pour la réforme orthographique aurait pu se manifester plus tôt, d'abord dans sa traduction en français publiée en 1558 de l'ouvrage de Rondelet originalement publié en latin en 1554 (où le traducteur ne se nomme pas pour ne pas miner sa réputation universitaire), puis dans la première édition du premier livre de son *Traité sur le ris* en 1560. Les orthographes simplifiées adoptées dans ces deux ouvrages sont cependant très différentes entre elles (et très différentes de celle qu'il adoptera en 1578) et pourraient refléter autant les choix des imprimeurs que les siens. — À noter aussi que la date de publication 1554 mentionnée par la chercheuse (p. 191 et 442) pour cette traduction doit être corrigée. Le catalogue de la BnF indique que les ouvrages ayant les cotes S 574 et S 575 (anciennes cotes) auxquelles elle attribue deux années de publication différentes sont les deux parties d'un même volume publié en 1558, maintenant disponible par *Gallica* (avec la nouvelle cote Rés M-S-57).

18 *Advertisement sur l'orthographie de M. Joubert* (Joubert, 1580, f<sup>o</sup> D r<sup>o</sup>-D-ii-r<sup>o</sup>).

19 Selon son neveu Christophle de Beauchatel (Joubert, 1579, p. 390).

20 *Annotacions sur l'orthographie de M. Joubert*, par Christophle de Beauchatel (Joubert, 1579, p. 390-407).

et dans un dialogue entre *Français* et *Wolffgang*<sup>21</sup> dont l'auteur n'est pas précisé. On y apprend qu'il connaissait les ouvrages de Meigret, Peletier, Ramus et Rambaud. Ses ouvrages ont été dépouillés par Thurot et son orthographe a été brièvement examinée à plusieurs reprises sans égard à ses caractéristiques régionales<sup>22</sup>.

## 2.4 Loys Papon

Loys Papon est né en 1539 ou 1540 (Longeon, 1970, p. 66) à Montbrison « d'une honneste famille du Tiers-État » (*ibid.*, p. 35) dont l'ascension sociale commença avec le père, Jean Papon.

Ce dernier avait profité de l'intérêt d'un riche voisin qui lui offrit les moyens de faire son cursus ès arts à l'Université de Paris, puis des études de droit jusqu'au doctorat dans une université de province ou d'Italie (*ibid.*, p. 37). Il devint lieutenant général du Forez en plus d'y exercer plusieurs autres fonctions judiciaires et administratives et fut anobli une dizaine d'années avant sa mort (*ibid.*, p. 41). Il écrivit de nombreux ouvrages, dont un *Recueil d'Arrests notables des cours souveraines de France* en 1556, qui eut une quarantaine de rééditions sur une période de quatre-vingts ans.

Ses deux fils, Étienne et Loys, reçurent une solide éducation, d'abord confiée – selon toute vraisemblance – à des précepteurs pendant leur petite enfance (*ibid.*, p. 59, 67) dans le Forez, puis à Paris où ils avaient été envoyés avant 1550 pour y poursuivre leurs études. Ils y suivent le cursus ès arts à l'Université de Paris (*ibid.*), puis leurs parcours divergent. L'aîné entreprend ses études de droit à l'Université de Poitiers, alors que Loys reste à Paris pour des études en théologie. Loys revint s'installer en Forez avant l'âge de dix-neuf ans et c'est à ce moment qu'il se lia à Laurent Joubert et intervint comme « traducteur » dans la publication du *Traicté des causes du ris* (Joubert, 1560)<sup>23</sup>. Il demeura en Forez jusqu'à sa mort en 1599, où il reçut plusieurs charges ecclésiastiques, dont le canonicat de Notre-Dame de Montbrison, puis le priorat de Marcilly-le-Châtel. Il y mena longtemps une vie d'homme du monde à l'hospitalité généreuse :

Tout ce que le Forez compta de littérateurs dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle trouva le chemin de sa demeure ; certains ont laissé un nom : Anne, Antoine et Honoré d'Urfé, Antoine du Verdier,

---

21 *Dialogue sur la cacographie fransaize - Expliquant la cause de sa corruption* (Joubert, 1579, 376-389).

22 Brunot (1927, p. 118), Catach (1968, p. 191-195, p. 442-444), Diverres (1972).

23 Dans les pages liminaires de la « traduction » du *Traicté des causes du ris* (Joubert, 1560, f<sup>o</sup> aA-2r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>), Loys Papon écrit qu'il avait subtilisé le manuscrit latin de l'auteur pour le traduire, puis le faire publier : « [je] me faïfiz secretement d'un petit Traité des caules du Ris & tous ses accidents, qu'il avoit escrit de sa main en Latin, & en quelques lieux Grec, dont il est des plus heureux de nostre aage. Je l'ay traduit en lâgage François ». Il n'existe aucune trace du manuscrit latin originel et beaucoup de chercheurs ont émis l'hypothèse que Joubert aurait écrit l'ouvrage directement en français et obtenu la complicité de Loys Papon pour cacher son implication directe, cf. Guy de la Grie (Papon, 1857, p. xix), Longeon (1970, p. 68, p. 80 note 23 ; 1975, p. 105 note 70 ; 1977).

Étienne du Tronchet ; la plupart sont oubliés : Gaspard Paporin, Jean du Croset, Claude de la Roue, Antoine Ganieu. (Longeon, 1977, p. 9)

Il faisait de nombreux séjours à Lyon, dont il fréquentait les « salons<sup>24</sup> ». C'est probablement là qu'il a connu Jean de Boyssières, qui y avait séjourné quelque temps avant 1580 (Longeon, 1977, p. 71-77).

Les œuvres de Loys Papon – qui n'ont été conservées qu'en manuscrits – ont été écrites entre 1581 et 1597 avec une orthographe particulière dont on n'a pas toujours une image exacte dans les éditions modernes (Papon, 1857, 1860, 1976)<sup>25</sup>. On en trouve une description succincte dans la thèse de Keeler (1930, p. 78-86) qui note en vrac les « bizarreries de Papon en matière d'orthographe » et une brève discussion dans le travail de Longeon (1975, p. 105-106). Guy de La Griè (Papon, 1857, p. xviii) suppose que, lors de son séjour à Montbrison, Laurent Joubert se serait efforcé, sans grand succès, de lui faire adopter sa propre réforme orthographique, dont il n'aurait adopté que quelques traits, comme la suppression de la lettre *e* des terminaisons *-oient* des 3<sup>pl</sup> de l'imparfait et du conditionnel telles que « *étoient, aimoient, finissoient*, pour *étoient, aimoient, finissoient* ». Il n'y a aucune raison de croire cependant que Joubert avait déjà arrêté les principes de sa réforme orthographique à cette époque. Longeon (1975, p. 105-106) de son côté fait un relevé représentatif des innovations orthographiques de Papon, où il voit plutôt l'influence prépondérante de la graphie de Ronsard, et dans une moindre mesure celles de Peletier et de Montaigne ; c'est à ce dernier en particulier qu'il aurait emprunté la graphie *-oient* des terminaisons verbales des 3<sup>pl</sup> de l'imparfait et du conditionnel.

## 2.5 Jean de Boyssières

On connaît mal la vie de Jean de Boyssières, si ce n'est qu'il est né à Montferrand en Auvergne en 1555 et « qu'après avoir commencé l'étude de Loix & de la Pratique, il l'abandonna »<sup>26</sup>. Il a probablement fait ses études avec Mathieu Allard, un forézien connu seulement pour un sonnet liminaire publié en 1578 dans *Les secondes œuvres poétiques* de Boyssières lui-même, et d'une épigramme dans *L'Estrille et drogue au quereleux pedant*, un recueil<sup>27</sup> également rassemblé par Boyssières et publié en 1579 – mais on ignore où ils ont étudié. Jean de Boyssières, qui était probablement de petite noblesse, gravitait dans les milieux de cour. On admet généralement sur la base d'une dédicace qu'il aurait appartenu à

24 Si c'est ainsi qu'on peut appeler les lieux que fréquentaient à Lyon les amateurs des lettres et de poésie, voir Rouget (2010).

25 Keeler (1930, p. ix) juge très sévèrement les éditions de 1857 et de 1860 de Guy de La Griè. L'édition en 1976 par Longeon de *La Pastorelle sur la Victoire obtenue contre les Allemands* offre plus de garanties de fidélité, mais l'éditeur a jugé bon d'appliquer certaines modifications silencieuses, en distribuant *i* et *j* ainsi que *u* et *v* selon l'usage moderne, en ajoutant l'accentuation sur le *e* final accentué et sur la voyelle finale de certains adverbes et propositions, et enfin en « généralisant » l'usage de l'apostrophe.

26 Voir Gouget (1752, p. 196) ; pour d'autres informations biographiques, voir Cioranescu (1939, p. 99) et Bjaï (1997, p. 55 ; 2010, p. 313).

27 Pour une discussion récente de cette publication, voir Vignes (2018).



la maison du duc de Mercœur (Longeon, 1970, p. 81 note 48), ce que ne viennent cependant pas corroborer d'autres informations qui le renvoient plutôt à l'entourage de François, duc d'Alençon et frère de Henri III (Bjaï, 1995, p. 55 ; 2009). Longeon (1970, p. 349) souligne que le Montferrandin avait noué de solides amitiés en Forez, en particulier avec Antoine de Laval – ce dernier ayant aussi contribué à *L'Estrille et drogue au quereleux pedant* – et avec Loys Papon, qu'il a dû connaître à Lyon. Jean de Boyssières y serait en effet demeuré quelque temps entre 1578 et 1580 avant son voyage en Piémont (Longeon, 1970, p. 71). L'on perd sa trace après 1585 (Bjaï, 2009, p. 161 ; 2010, p. 313).

La production littéraire de Jean de Boyssières consiste seulement d'œuvres en vers. Celles-ci ont été publiées dans deux intervalles de temps relativement brefs, de 1578 à 1580 et de 1584 à 1585, dont une seule, *L'Arioste francoes* (Boyssières, 1580), a été imprimée avec une orthographe particulière. L'ouvrage est accompagné d'un avertissement de Jean Bouchet qui relate les circonstances qui ont amené « Monsieur Pigeon » à lui confier le manuscrit de cet ouvrage pour le faire publier sans le « vouloir de l'auteur »<sup>28</sup>.

On n'y retrouve aucune présentation des principes qui fondent l'orthographe de l'auteur, seulement l'assurance que l'orthographe originale a été conservée en « reconoeffant l'vtilité, le bien, & le profit qu'il porroet apporter an la Frâce, fi einfi elle l'obseruoet. Car tout einfi que le cœur, doet parler come la bouche : & la bouche come le cœur, einfi la plume doet écrire come la langue, & la lague parler come la plume écrit » (Jean Bouchet, *Avertissement*, in Boyssières, *ibid.*, f<sup>o</sup> x 5 v<sup>o</sup>). Catach (1968, p. 205, note 47) la décrit comme « un mélange de Meigret, Peletier et Ronsard (mais [qui] note *l* mouillé par *li* ou *l*, *feuliages*, *talis* ; *n* mouillé par *ni*, *monseneur*) ». La réforme orthographique de Jean de Boyssières a dû avoir une certaine notoriété. Elle est mentionnée par Le Gaygnard (1609, p. 166-168) au même titre que celles de Baïf, Bovelles, Budé, Des Autels, Dolet, Fabri, Meigret, Peletier du Mans, Ramus, Sylvius et Tory.

### 3 La distribution du *l* palatal dans les graphies du XVI<sup>e</sup> siècle

#### 3.1 Les auteurs de l'aire d'influence de Lyon

Le tableau ci-dessous illustre la distribution des graphies<sup>29</sup> utilisées pour noter les reflets du [ʎ] palatal dans les travaux des auteurs de la zone d'influence de Lyon selon qu'il se trouve en finale de mot ou non<sup>30</sup>. Les graphies sont nettement distinctes dans ces deux posi-

28 Le scénario donné dans l'avertissement a été repris par Goujet (1755, p. 366), mais accueilli avec scepticisme par Bjaï (1997, p. 66-67).

29 Il n'a pas été tenu compte dans ce tableau des graphies minoritaires comme *trauailher* ou *trauail* dans les textes d'un auteur qui utilise régulièrement *traualther* et *traual*, et qui doivent probablement être mises au compte de distractions ou avoir été favorisées par l'usage du *i* dans l'orthographe ordinaire.

30 Les termes « *prétonique*, *tonique*, *posttonique*, *finale de mot* » pour les mots héréditaires renvoient ici à la prosodie de leur étymon en ancien français ou sinon, pour les emprunts et formations plus

tions : *-ll-*, *-gl-*, *-lh-*, *-ilh-*, *-li-*, *-lli-* en position interne, mais *-l* ou *-il* en finale. Il fait peu de doute que la graphie utilisée en position interne de mot note la liquide palatale [ʎ], dont la notation *-ill-* dans l'orthographe ordinaire était largement critiquée dans les débats alors en cours sur la réforme de l'orthographe. Il fait également peu de doute qu'en finale de mot la graphie *-l*, lorsque l'auteur a délibérément omis le *-i-* intercalaire<sup>31</sup> qui la précède dans l'orthographe ordinaire *-il*, note un [l] non palatal. Il est plus difficile de décider lorsqu'il l'a conservé. La même incertitude vaut pour la terminaison *-il* lorsque la lettre *i* n'est pas intercalaire, mais note le son [i] comme dans *péris*.

	[ʎ]	en prétonique	en tonique devant e	en finale de mot
Meigret	ll	<i>trauallé</i>	<i>(il) traualle</i>	<i>trauail</i>
Taillemont	gl	<i>agléurs</i>	<i>(il) trauagle</i>	<i>trauail</i>
Joubert <sup>32</sup>	lh	<i>travalhé</i>	<i>(il) travalhe</i>	<i>traval</i>
Papon	ilh	<i>trauailher</i>	<i>batailhe</i>	<i>traual</i>
Boyssières	li, lli	<i>traualier, (il) trauallia</i>	<i>(il) traualie, trauallie</i>	<i>traual</i>

L'usage du *i* intercalaire devant *-l* en finale de mot du tableau ci-dessus correspond à celui qu'on observe après la lettre *a*, mais il varie sensiblement selon la voyelle qui précède. Meigret et Taillemont utilisent le *i* intercalaire devant *-l* après toutes les voyelles, sauf la diphtongue *ie* de *viel*. Dans les textes où il a adopté la graphie *-ll-* pour noter le [ʎ] interne, Meigret écrit *jẽtil* et *viel*, et au féminin *jẽtille* et *vielle*.

Contrairement à ces deux auteurs, Joubert, Papon et Boyssières n'utilisent le *i* intercalaire devant *-l* en finale de mot qu'après certaines voyelles et évitent en particulier de l'utiliser après *a*.

Joubert l'utilise après les voyelles antérieures moyennes *e* et *eu/ue/œ*, comme dans *soleil*, *deuil*, *recueil* et *œil*, et en contrepartie l'omet dans les autres cas : *al* 'ail', *betal* 'bétail', *traval* 'travail', *fenoul* 'fenouil', *genoul* 'genou'<sup>33</sup>. En position interne, la graphie des reflets de [ʎ] est presque sans exception *-lh-* sans *i* intercalaire : *melheur* 'meilleur', *feulhe* 'feuille', *vielhars* 'vieillards', *boulhon* 'bouillon', *egulhe* 'aiguille'<sup>34</sup>, avec cependant une proportion

---

récentes, à celle des modèles héréditaires sur lesquels ils ont été formés. Cela ne présuppose pas que le reflet d'une voyelle posttonique soit nécessairement prononcé dans toutes les variétés du français du XVI<sup>e</sup> siècle, et par conséquent qu'un mot qui admet une graphie comme *bataille* ne soit prononcé [bataʎ] avec une liquide [-ʎ] se trouvant effectivement en finale de mot dans certains usages régionaux. Cela ne présuppose pas non plus que les reflets de certaines voyelles toniques de l'ancien français soient nécessairement toniques dans tous les français régionaux.

31 On appellera *i* intercalaire, la lettre *i* utilisée après une autre lettre-voyelle et devant *-ll-* ou *-l* dans l'orthographe ordinaire pour noter la prononciation [ʎ] de la norme enregistrée par les grammairiens.

32 Laurent Joubert n'utilise la lettre *-v-* pour noter la consonne [v] à l'intervocalique que dans son *Traité du ris* en 1579, en variation cependant le *-u-* de l'orthographe ordinaire.

33 Noter aussi l'absence de la variante *vieil* sous la plume de Joubert – qui écrit plutôt *vn vieus homme* ou *vn homme vieus*.

34 Mais aussi, ambigu, *eguilhe*, *eguillon* 'aiguillon'.

peut-être significative de près de 10 % de *i* intercalaires après *e* : *orelhe* ~ *aureilhe*, *parelhe* ~ *pareilhe*, etc.

Papon n'a pas toujours été très rigoureux dans l'application de sa réforme – qui est donc plus difficile à cerner, d'autant plus que le nombre des formes pertinentes dans son œuvre poétique est relativement réduit. Le *i* intercalaire apparaît régulièrement devant *-l* en finale de mot après *e*, *æ*, *ue*<sup>35</sup>, comme dans *seil* 'seuil', *soleil*, *sommeil*, *œil*, *cercueil*, *dueil*, *orgueil*, *recueil*, variablement après *ou* dans *genouil* ~ *genoul*, mais non après la diphtongue *ie* de *viel* 'vieil' et très rarement après *a* : *traual* 'travail', *betal* ~ *bestal* ~ *betail* 'bétail'. Contrairement à tous les autres témoins de la zone d'influence de Lyon, le *i* intercalaire est généralement utilisé devant la graphie *-lh-* en position interne : *batailhe*, *bouilhon*, *despouilhe*, *esguilhon*, *feuilhe*, *merueilhe*, *seillon* 'sillon', etc., mais est néanmoins absent dans la graphie des dérivés *vielhe* et *vielhesse* de *viel*.

Contrairement aux œuvres en prose de Joubert où l'interprétation phonétique de la graphie et particulièrement du *i* intercalaire ne peut pas être corroborée par d'autres sources, l'étude des rimes dans les œuvres de Papon permet d'établir que dans son système graphique, le *i* intercalaire de la terminaison *-il* est muet et que le *-l* suivant note simplement la liquide non palatale [-l]<sup>36</sup>, comme l'attestent les rimes suivantes appariant des reflets de [-ʎ] palatal à [-l] non palatal : *acueil* : *seul*, *appareil* : *mortel*, *escueilz* : *seulz*, *recueil* : *cruel*, *soleil* : *ciel*, *soleil* : *continuel*, *soleil* : *cruel*, *sommeil* : *cruel*, *orgueil* : *myciel* 'mi-ciel' – *bestail* : *infernal*, *traual* : *mal*. On pourrait y ajouter les pluriels *escueilz* : *seulz* dont la prononciation avait probablement été refaite sur le singulier. Cet usage explique également les fluctuations graphiques *genouil* ~ *genoul*, *betal* ~ *betail*, *dueil* ~ *duel* dans ses textes.

La graphie de Boyssières est plus originale, en particulier pour sa notation du [ʎ] palatal qu'il rend par *-li-* devant voyelle (avec redoublement facultatif non significatif de la lettre *l*). Le choix est surprenant car si sa réforme permet de lever l'ambiguïté décriée du *-ill-* de l'orthographe ordinaire qui ne permettait pas de distinguer les liquides de *ville* et de *fille* par exemple, elle en introduit une autre. En effet, la graphie *-li-* ne permet plus de distinguer les liquides dans des paires du type *souiller* : *soulier*, *railler* : *rallier*, et (*il*) *raille* : (*il*) *rallie*, chacun des mots de ces paires recevant la même représentation *soulier*, *ralier* et (*il*) *ralie* (ou *soullier*, *rallier* et (*il*) *rallie* avec le redoublement facultatif du *l*).

Ce choix orthographique ne se comprend que si l'on admet que la palatalisation qui a affecté les consonnes dentales de l'occitan auvergnat<sup>37</sup> devant les voyelles antérieures hautes et les glissantes [j, ɥ] se faisait également sentir dans le français régional et que, par exemple,

35 Devant les reflets de [ʎ], les graphies *-eu-*, *-ue-*, *-æ-* de Papon notent certainement un son [e] ou [ɛ] conformément à l'usage des poètes de l'Ouest de la France et plus particulièrement à celui de Ronsard (voir Morin, 2019, p. 251-256) dont l'influence sur la poésie de Papon est manifeste. Ce dernier écrit d'ailleurs beaucoup plus souvent *feilhe* que *feuilhe* et utilise des rimes comme *soleil* : *œil*, *cruel* : *recueil*, *myciel* 'mi-ciel' : *orgueil*, *oreilhe* : *esfeilhe* 'éfeuille' et, par généralisation des alternances graphiques, *seul* : *universel*.

36 À moins d'accepter la thèse de Keeler (1930, p. 49) que tous les *-l* graphiques (et le cas échéant un *i* intercalaire précédant) étaient muets dans le registre soutenu de la lecture du vers pour l'auteur – ce qui est peu vraisemblable.

37 La palatalisation de *l* devant *i* est bien attestée à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle dans les comptes des consuls de Montferrant examinés par Lodge (2019) qui relève, par exemple, les graphies *lhoc* pour *lioc* 'lieu', *lhocenen* 'lieutenant', ou *lhiar* pour *liar* 'lier'

on y prononçait [li̯berte], [li̯ē] (ou [li̯ēn]) avec un *n* final plus ou moins articulé) et [li̯ø]<sup>38</sup> les mots écrits *liberté*, *lien* et *lieu*. En conséquence de quoi, les suites *li* de l'orthographe ordinaire étaient perçues comme une graphie ambiguë notant indifféremment la palatale isolée [li̯] ou la combinaison des sons [li̯]+[i]. Dans la perspective régionale, la suite *-ill-* de l'orthographe ordinaire utilisée pour noter [li̯] faisait donc double emploi avec la suite *-li-*. La réforme orthographique de Boyssières a consisté à uniformiser la notation du [li̯] palatal en remplaçant la suite *-ill-* notant [-li̯-] par la suite *-li-*, conservant à *-ill-* l'usage maintenant non ambigu qu'il avait dans des mots comme *ville*.

Cette démarche maintenait par contre l'ambiguïté des suites *-li-* et *-lli-*, ce qui apparemment ne préoccupait pas autrement l'auteur. La graphie *soulier* (ou *soullier*) dans le système orthographique de Boyssières notait ainsi la prononciation régionale [su̯le] commune aux mots écrits *soulier* et *souiller* dans l'orthographe ordinaire et aurait pu également noter la prononciation [su̯lie] d'une forme autrement non attestée. De la même manière, les graphies *rulier* (ou *rullier*) et *(il) ralie* (ou *rallie*) pouvaient noter chacune deux prononciations distinctes, [ra̯le] et [ra̯lie] pour la première, [ra̯lɔ] et [ra̯liɔ] pour la seconde, correspondant aux formes écrites *rullier*, *rullier* dans l'orthographe ordinaire dans le premier cas et *(il) raille*, *(il) rallie* dans le second<sup>39</sup>.

En position finale de mot, les reflets de [-li̯] sont pratiquement toujours écrits *-l* sans *i* intercalaire, par exemple: *traual*, *solel*, *consel*, *esqueul* 'écueil', *orgueul*, etc., ce qui indique sans ambiguïté qu'ils sont prononcés [-l]. La seule exception est *œil* qui apparaît le plus souvent avec la graphie réformée régulière *œul* ou *eul*, mais aussi – dans une proportion de un sur trois – *œil*<sup>40</sup> avec *i* intercalaire. Ce dernier usage est un simple héritage de l'orthographe ordinaire, dont le *i* intercalaire est muet comme le confirme la graphie de sa rime *œil* : *solel* (p. 231).

Contrairement à Papon, dont l'examen des rimes confirme la prononciation [-l] des reflets du [-li̯] en finale de mot, les rimes de Boyssières n'appartiennent pratiquement jamais des reflets du [-li̯] palatal à un [-l] non palatal, bien que son système graphique le permette sans faire violence à ce qu'on appelle parfois la « rime pour l'œil » (voir Monferran, 1999). Le seul exemple relevé de rime mixte est *traual* : *mal* (p. 8) et il est remarquable que la même rime mixte apparaît dans ses *Premières œuvres poétiques* (1578a) publiée en orthographe

38 Ou peut-être plus précisément [li̯i̯berte], [li̯i̯ē(n)] et [li̯i̯ø] si on adopte la transcription phonétique fine avec une glissante de transition automatique après les palatales que finira par adopter Dauzat dans ses travaux plus tardifs.

39 Dans mes transcriptions, j'ai supposé sans preuve que le français montferrandin de Boyssières avait conservé la position de l'accent tonique du français parisien. C'est ce que laissent supposer les régularités métriques de ses vers. On sait cependant que l'occitan de Basse-Auvergne a connu une rétraction de l'accent qui a affecté en particulier le groupe -V'lia > -V'la (Dauzat, 1897, p. 110). Cette rétraction aurait pu se propager dans les formes correspondantes du français régional dans l'usage non poétique ordinaire. Ceci expliquerait les deux prononciations du nom *Italie* dans sa poésie : la forme (non élidée) normale de quatre syllabes [ita'liɔ] et la forme (non élidée) calquée sur l'occitan [i'ta̯lɔ] – que venait certainement justifier la prononciation italienne de ce mot.

40 Le *i* intercalaire muet emprunté à l'orthographe ordinaire *œil* s'observe également sans son diminutif *œillet* 'œuillet' où l'auteur a pris soin, cependant, d'utiliser la suite *-li-* pour noter le [-li̯] palatal.

ordinaire : *trauail* : *mal* (f<sup>o</sup> N r<sup>o</sup>), sans égard à la différence orthographique<sup>41</sup>. Il apparaît que les règles qui gouvernent la rime au XVI<sup>e</sup> siècle n'obéissent pas encore à ce que Cornulier (1995, p. 213-230) appelle « la fiction graphique » qui prévaudra à partir du siècle suivant. C'est avant tout la conformité à l'usage des poètes reconnus qui assure la légitimité de la rime. On n'est donc pas surpris qu'un poète de Cour comme Boyssières ait une meilleure maîtrise du répertoire des rimes en vigueur dans la poésie de Cour qu'un prélat de Montbrison.

On peut donc conclure cet examen des graphies adoptées par Joubert, Papon et Boyssières et des rimes de Papon que, dans les variétés de français auxquelles ils ont appliqué leur réforme, le reflet de [-ʎ] en fin de mot est un [-l] non palatal et que le *i* intercalaire qu'ils utilisent le cas échéant dans certains contextes est une lettre muette héritée de l'orthographe ordinaire. Cette conclusion vaut pour le reflet de [-ʎ] après la voyelle [i]. Joubert, par exemple écrit *peril* par opposition à *perilheus* 'périlleux' et n'aurait eu aucune raison de ne pas écrire *perilh*, conformément à la tradition scripturaire de l'occitan si la consonne finale avait été palatalisée. Il est moins facile de décider pour les graphies des terminaisons du type *-ail*, *-eil*, et *-euil* de Meigret et de Taillemont. Les contemporains de Meigret – comme le feront plus tard Shipman et Baddeley ainsi que nous avons vu – ont certainement compris que Meigret avait conservé l'orthographe traditionnelle et que *-il* y notait la même liquide que dans leur propre usage. Dans les échanges entre Meigret et ses critiques Peletier et Guillaume des Autels, ces derniers n'auraient certainement pas manqué de relever une prononciation différente de la leur. Il y a cependant toutes les raisons de croire, comme nous le verrons plus tard, que les reflets de [-ʎ] en finale de mot se prononçaient également [-l] dans la langue de Meigret et que le *i* intercalaire y notait une glissante [i] faisant diphtongue avec la voyelle précédente. La présentation que fait Taillemont de sa graphie dans les pages liminaires de son *Advertissement aux lecteurs* est trop succincte pour convaincre de la fiabilité absolue de ses choix orthographiques, mais il n'y a pas de raison d'exclure que son usage soit le même que celui de Meigret sur ce point.

### 3.2 Les auteurs en dehors de l'aire d'influence de Lyon

Il est instructif de comparer les autres œuvres en orthographe réformée ayant adopté une graphie spécifique pour le [ʎ] palatal. Le tableau ci-dessous montre que les réformateurs

41 On trouve également dans la *Continuation des premières œuvres* (publiées avec *Les troisièmes œuvres* en 1579) les rimes *trauail* : *coral*, (p. 21-22) et *coral* : *mal* (p. 28) où *coral* est une variante graphique de *corail*, les deux graphies étant également fréquentes au XVI<sup>e</sup> siècle.

42 Pour les innovations apportées par Peletier à sa graphie dans ses *Euvrés Poetiqués*, intitulés *Louangés* de 1573, voir Morin (2005).

43 Sous « Vivés 1587 », il est fait référence ici à « l'Ortografe du translateur » comme le précise l'avis *Au lecteur* (f<sup>o</sup> Kk iv v<sup>o</sup> [= f<sup>o</sup> 386 v<sup>o</sup> si la numérotation du corps de l'ouvrage avait été maintenue]). On ignore l'identité du traducteur de cet ouvrage publié à Paris en 1587 par Guillaume Linocier (bénéficiaire d'un privilège accordé en 1567) et contenant une description relativement détaillée de la réforme orthographique adoptée.

44 La gémiation graphique dans la poésie de Baïf a seulement une fonction prosodique. Elle indique que la syllabe précédente est lourde dans le mètre, non que la consonne soit gémifiée. Dans les

n'hésitent pas à utiliser ou à adapter en finale de mot le système de notation graphique particulier qu'ils utilisent en position interne – seuls Sébillet et Blanchon conservent l'orthographe ordinaire en finale de mot, systématiquement pour le premier et variablement pour le second.

		en prétonique	en tonique devant <i>e</i>	en finale de mot
Fayard 1548	lh	<i>êntalhee</i>	<i>êntalhe</i>	<i>tailh, trauailh</i>
Sébillet 1549	ilh	<i>trauailher</i>	<i>(il) trauailhe</i>	<i>conseil, genouil</i>
Peletier 1550	lh <sup>45</sup>	<i>traualher</i>	<i>(il) traualhé</i>	<i>traualh</i>
Peletier 1573	ll <sup>43</sup>	<i>travaller</i>	<i>(il) travallé</i>	<i>travall</i>
Blanchon 1583	ilh, lh	<i>trauailher</i> ~ <i>traualher</i>	<i>(il) trauailhe</i> ~ <i>traualhe</i>	<i>trauailh</i> ~ <i>trauail</i>
Vivès 1587	lh <sup>44</sup>	<i>traualher</i>	<i>(il) traualhe</i>	<i>traualh</i>
Ramus 1572	‡	<i>dēfaʎansę</i>	<i>bataʎę</i>	<i>konsę‡</i>
Baif 1574	‡, ll <sup>45</sup>	<i>travallér, gaʎard</i>	<i>travaʎę</i>	<i>trava‡</i>
Le Gaygnard 1609	gl	<i>somegler</i>	<i>meruegle</i>	<i>soleilg</i>

La graphie de Le Gaygnard, comme celle de Boyssières, s'explique par les particularités du français régional de l'auteur. Dans le Poitou, d'où il est originaire, la graphie *gl* de l'orthographe ordinaire note la palatale [ʎ], comme dans *glace* ['ʎasə], *régler* [re'ʎer] ou *aveugle* [a'vyʎə]. Le passage de [gl] à [ʎ] est un trait des dialectes gallo-romans centraux – largement répandu depuis le Poitou jusqu'à la Suisse Romande, en passant par le Forez et le Lyonnais – que le français régional du Poitou avait adopté probablement bien avant le XVI<sup>e</sup> siècle. La graphie de Le Gaygnard généralise donc l'usage (pour les Poitevins) du *-gl-* de l'orthographe ordinaire à l'ensemble des [-ʎ-] en position interne. L'orthographe ordinaire ne connaît cependant pas la graphie *-gl* en finale de mot et n'offre pas de modèle tout prêt pour noter les [-ʎ] dans cette position, ce qui motive Le Gaygnard à utiliser alors la suite *-ilg*, dans laquelle il a inclus un *i* intercalaire, au moins après la lettre *e*<sup>46</sup>, comme dans *soleilg*. Sa présentation ne permet pas de décider si le *i* intercalaire constitue un signe graphique

psaumes, la durée est parfois notée par l'accent circonflexe dans des conditions qui ne sont pas toujours transparentes, ainsi *bataillon*, mais *batâle* (voir Morin 1999 ; 2000, p. 22).

45 Dans les textes de Peletier, la lettre *-i-* est également présente entre la lettre *e* (notant les reflats de [e] fermé et le second élément de la diptongue [ie]) et les suites *lh* ou *ll* (notant le [ʎ] palatal), par ex. *pareilh* et *pareilhe*, *vieilh* et *vieilhé* (1550) ou *pareill* et *pareille*, et *vieill* et *vieillé* (1573). Il est difficile de croire que Peletier ait été prisonnier d'habitudes graphiques qui ne se seraient exercées qu'après la lettre *e* et ceci dans ses deux systèmes de transcription à plus de vingt ans d'intervalle. On peut supposer que le *i* graphique note une glissante [i], non phonologique : [pareiʎ, pareiʎə], [vieiʎ, vieiʎə]. — Noter l'erreur de Shipman (1953, p. 67) qui écrit : « Péletier, for example, writes *conselh*, *parelh*, with *lh* for /ʎ/ ».

46 L'inventaire des formes pertinentes est relativement réduit dans le texte de Le Gaygnard, car il n'utilise que parcimonieusement sa graphie réformée, l'employant surtout lorsqu'il veut illustrer ses innovations. On n'y observe en particulier aucun exemple correspondant aux terminaisons *-ail*, *-euil*, *-ueil* ou *-ouil*

sensible : la terminaison *-eilg* pourrait noter [-eĭɣ] ou [-eɣ], toutes les deux cependant sans dépalatalisation de la liquide finale (v. Morin, 2008, p. 67-70 ; 2019, p. 216).

La réforme orthographique proposée par Fayard, originaire de Périgueux, fait également apparaître un *i* intercalaire pour la palatale en fin de mot, comme dans *tailh* ‘coupure, incision’ ou *trauailh* ‘travail’, qui est absent en position interne de mot, comme dans *éntalhe* ‘entaille’. On serait tenté de croire que *-ilh* est simplement une variante contextuelle de *-lh-* et que les deux variantes notent [ɣ]. On doit cependant exclure une influence de l’orthographe ordinaire qui s’expliquerait mal, d’une part parce qu’en utilisant la graphie *lh*, l’auteur fait sciemment le choix d’une orthographe non conventionnelle, et d’autre part, parce qu’il n’y a pas de raison de supposer que la même influence ne s’exercerait pas en position interne. Il est plus vraisemblable que le *i* intercalaire note effectivement une glissante de transition [i̯] articulée entre la voyelle et la liquide en finale de mot ; *tailh* se prononcerait donc [taiɣ] par opposition à *éntalhe* [ã<sup>n</sup>taɣɔ]<sup>47</sup>. Il est probable que la même épenthèse valait à cette époque en occitan haut-limousin. On sait en effet que dans cette variété d’occitan, le [ɣ] s’est maintenu en position interne, mais a fini par devenir [i̯] en finale de mot (voir Chabaneau, 1876, p. 99) ; c’est ainsi qu’au pt ALF 615<sup>48</sup>, on note [arteĭ] ‘orteil’, [viĕĭ] ‘vieil’, mais [ɔ<sup>1</sup>reɣɔ] ‘oreille’, [vĭɣɔ] ‘vieille’ ; on peut probablement faire remonter la distinction moderne [-i̯] : [-ɣ-] à une distinction du type [-i̯ɣ] : [-ɣ-] comme la note Fayard dans son français, avec l’évolution ultérieure [-i̯ɣ] > [-i̯] > [-i̯] avec la perte du [-l] en finale de mot, ou encore plus directement avec la perte du [-ɣ] en finale de mot.

La prononciation des reflets du [ɣ] palatal dans les œuvres de Blanchon se laisse mal cerner à cause de la grande variabilité entre les graphies *-ilh-* et *-lh-* en position interne et entre *-ilh* et *-il* en finale de mot. Blanchon est originaire de Limoges, une région où se parlait aussi une variété d’occitan limousin. C’est la graphie *-lh-* sans *i* intercalaire qui domine nettement sur *-ilh-* en position interne dans son œuvre. Inversement, le *i* de transition est toujours présent en finale de mot, où cette fois c’est la graphie *-il* qui domine très nettement. Si l’on retient seulement les distributions dominantes, l’usage de Blanchon rappelle celui de Fayard, avec cette particularité qu’on n’y observe le plus souvent aucune indication explicite de palatalisation en finale de mot. Comment doit-on alors interpréter les nombreuses graphies du type *esmail*, *conseil*, *œil*, *soleil*, *trauail*, etc. : comme une étape ultérieure de l’évolution attestée par Fayard avec dépalatalisation de la liquide en finale de mot, [emaĭl, kɔ<sup>n</sup>seĭl, øĭl, suleĭl, trauaĭl...], ou une simple influence de l’orthographe ordinaire, dont on s’explique mal cependant qu’on n’en trouve pratiquement aucune trace en position interne ?

Le cas de Sébillet est plus difficile à interpréter. Son premier essai de réforme orthographique mis en œuvre en 1548 dans son *Art poétique* avait conservé l’orthographe ordinaire pour le [ɣ] palatal<sup>49</sup>. Elle est plus complète et plus régulière l’année suivante dans

47 On notera la prononciation [-ɔ] (ou [-o]) du reflet du *-e* atone en finale de mot décrite par l’auteur dans sa présentation (Fayard, 1548, f<sup>o</sup> A3 v<sup>o</sup>). Il s’agit d’un trait de prononciation commun des français méridionaux au XVI<sup>e</sup> siècle et longtemps après encore.

48 Saint-Pierre de Chignac, 14 km au SO de Périgueux. Le traitement du [-ɣ] en finale de mot n’est pas uniforme dans cette région. La palatale peut également devenir la rhotique faible [-r] (ou l’uvulaire sourde [χ] selon les lieux) comme dans [dzonur] ~ [dzonurɛi] < afr. *genouil* ‘genou’ ou [fir] ~ [fi] ‘fils’ au même point.

49 Malgré ce que dit Catach (1968, p. 96).

sa traduction de *l'Iphigène* d'Euripide. Elle inclut maintenant une graphie spécifique *-lh-* pour le [ʎ] palatal, qui ne s'observe cependant qu'en position interne de mot. Il est concevable que Sébillot ait conservé l'orthographe ordinaire pour noter le même son en fin de mot par conservatisme, comme il l'avait fait dans tous les contextes dans *l'Art poétique*. On ne saurait néanmoins totalement exclure qu'il ait voulu noter une liquide [l] non palatale.

On voit donc que l'usage de graphies différentes pour représenter les reflets du [ʎ] palatal selon sa position dans le mot requiert un examen plus attentif qu'il ne lui a été jusqu'ici accordé. Les observations précédentes nous permettent de formuler quelques hypothèses sur la valeur phonétique qu'on peut attribuer à ces reflets dans les français régionaux du XVI<sup>e</sup> siècle. En position interne de mot, la valeur primitive du [ʎ] palatal semble avoir été conservée (au moins dans les usages des classes sociales privilégiées que les réformateurs cherchent à incorporer dans leur orthographe). En position finale de mot, par contre, il pourrait y avoir eu cinq usages :

- [-ʎ] dans le français de référence, représenté par Peletier, Vivès, Ramus et Baif,
- [-ɲʎ] dans le français de Fayard,
- [-ɲʎ] ~ [-ɲl] dans celui de Blanchon,
- [-ɲl] dans celui de Meigret, de Taillemont et peut-être de Sébillot
- [-l] dans celui de Joubert, de Papon, et de Boyssières

Il est donc légitime de croire que le *i* intercalaire peut noter la glissante finale [i] d'une diphtongue. Notons par ailleurs que le développement d'une glissante [i] devant palatale et son maintien postérieurement à une dépalatalisation n'a rien de surprenant. C'est à un développement semblable de [-ɲ] palatal devenu [-ɲn] en fin de mot qu'on doit les alternances du type (*il*) *cogne* ~ *coin* du français moderne. Un changement de ce type s'est également produit dans certains parlers picards du Tournaisis français<sup>50</sup>, changement particulièrement bien documenté pour le parler de Gondécourt (Cochet 1931). Ce parler, comme c'est souvent le cas dans cette région (et certaines autres régions picardes), connaît une dépalatalisation générale des liquides dans tous les contextes, par ex. [fil] 'fille', [kaleɔ] 'caillou', qui peut être accompagnée du développement d'une glissante [i] après [a], [u] et [œ] lorsque la palatale était en finale de mot, comme dans [païl] 'paille', [ruïl] 'rouille' et [kœɛil] '(il) cueille' (ce dernier en variation avec [kœl]).

#### 4 L'évolution du *l* palatal dans les parlers gallo-romans de la zone d'influence de Lyon

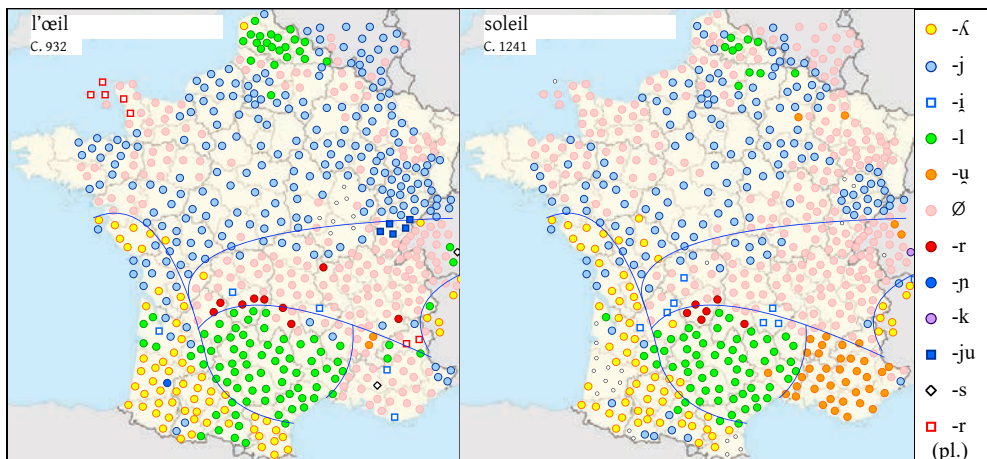
L'aire d'influence de Lyon où s'observe la prononciation [-l] des reflets du [-ʎ] palatal en fin de mot dans le français régional se situe entièrement à l'intérieur d'une aire plus vaste où le [-ʎ] palatal final du gallo-roman s'est généralement amuï dans les parlers occitans et francoprovençaux, au moins pour ce qui concerne les mots recueillis dans l'enquête de l'ALF

50 L'évolution particulière du Tournaisis français apparaît mal dans l'enquête de l'ALF.



(*Atlas linguistique de la France*, Gilliéron et Edmont, 1902-1910)<sup>51</sup>. Cette aire, formant sur les cartes ci-dessous une large bande centrale comprenant le Limousin à l'ouest et s'évasant plus ou moins largement à l'est, sépare le domaine languedocien où le [-ʎ] médiéval a été dépalatalisé du domaine d'oïl au nord. Il est donc possible que dans cette aire de transition, le [-ʎ] médiéval ait connu le même traitement que dans le domaine languedocien plus au sud et que le [-l] résultant se soit ultérieurement amuï<sup>52</sup>. Si le [-l] ainsi produit était encore articulé lorsque le français a commencé à se propager dans cette région aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, il pourrait être à la source d'interférences qui ont façonné le français des auteurs de l'aire d'influence de Lyon. Après un survol rapide de l'évolution du [-ʎ] médiéval dans les parlers gallo-romans au début du XX<sup>e</sup> siècle, nous examinerons les documents administratifs anciens des régions provençale, auvergnate et francoprovençale de l'aire d'influence de Lyon qui confirmeront la plausibilité de cette hypothèse, plus ou moins fortement selon ces régions, compte tenu de la difficulté d'interpréter la graphie de ces documents.

#### 4.1 Distribution générale des reflets du / palatal dans les parlers gallo-romans au début du XX<sup>e</sup> siècle



Les cartes ci-dessus ont été construites à partir des réponses pour *œil* (c. 932) et *soleil* (c. 1241) de l'enquête ALF au début du XX<sup>e</sup> siècle afin de donner une idée d'ensemble de l'évolution des [ʎ] en finale de mot. La variabilité des réponses est relativement élevée pour

51 L'enquête de l'ALF n'offre que des témoignages épars permettant d'illustrer l'évolution de la terminaison médiévale [-aʎ] – dont les résultats pour la Basse-Auvergne sont ambigus, comme il sera discuté dans la note 62.

52 Cette aire de transition connaît également l'amuïssement ou la vocalisation des [-l] médiévaux en finale de mot, comme dans les reflets de CABALLŪM 'cheval' et SALĒM 'sel' – qui ne se sont cependant pas nécessairement produits à la même époque ni dans les mêmes conditions que ceux des [-l] < [-ʎ] médiévaux.

la moitié nord de la France et est encore plus marquée pour d'autres mots comme *genou* (c. 638), *orteil* (c. 950) et *verrou* (c. 1374). Elles sont cependant relativement bien représentatives de l'évolution gallo-romane globale dans la moitié sud (y compris les domaines poitevin et francoprovençal) malgré l'influence de la langue nationale. La seule différence marquante entre les deux cartes pour le sud s'observe dans le domaine provençal au sud-est, sur laquelle nous reviendrons plus bas.

Les ronds jaunes notent la latérale palatale [-ʎ] héréditaire. Le maintien du [-ʎ] s'observe principalement dans un triangle délimité au nord par l'Île de Noirmoutier, et au sud par les deux extrémités ouest et est des Pyrénées, ainsi que marginalement à l'Est dans les parlers gallo-romans d'Italie ou proche de l'Italie.

Les ronds bleu clair notent l'approximante palatale [-j], le résultat qui a été adopté par la langue nationale. On observe le [-j] principalement dans le nord de la France, avec une pénétration significative dans l'Angoumois et l'ouest de la Vendée. Les carrés bordés de bleu notent la glissante [-j̥] telle que la distingue l'ALF de l'approximante.

Les ronds verts notent la liquide non palatale [-l] qui s'est conservée principalement dans le Languedoc et la Haute-Auvergne. Les ronds orange notent la glissante [-ɥ] ; ce résultat s'observe surtout en Provence et présuppose la dépalatalisation préalable du [ʎ] primitif évoluant par la suite comme les [-l] héréditaires (Chabaneau, 1876, p. 99, note 2).

Les ronds rose pale notent l'absence de consonne finale qui s'observait plus ou moins intensivement selon les mots<sup>53</sup> sur la plus grande partie du nord de la France (sauf dans le nord du Dauphiné où son amuïssement est significativement moins fréquent). Cette absence particulièrement bien visible dans le domaine francoprovençal à l'est et à la frontière entre les parlers d'oïl et d'oc au centre. Trois schémas d'évolution sont possibles qui rendent compte de ce résultat : soit l'amuïssement direct du [-ʎ] palatal, soit celui de son reflet délatéralisé [-j], soit encore celui de son reflet dépalatalisé [-l] après être passé par une étape [-ɥ]. Une analyse plus fine des données permettrait certainement de déterminer quelles en ont été les étapes dans les différents dialectes gallo-romans. On admet généralement que [-ʎ] s'est d'abord dépalatalisé en Provence pour devenir [-l] puis [-ɥ] comme on l'observe pour *soleu* 'soleil' ou *pèu* 'peau' (aprov. *pel* < PĒLĒM) ; l'étape ultérieure, l'amuïssement de [-ɥ], s'observe seulement après les voyelles postérieures, comme dans les mots *farro* 'verrou', *gino* 'genou', et probablement dans *ue*, *uei* 'œil', ce qui explique les différences observées en Provence entre les deux cartes pour *œil* et *soleil* ci-dessus.

Enfin les points rouges notent une rhotique, le plus souvent transcrite comme [-r], mais qui peut avoir des articulations postérieures selon les régions. La rhotique présuppose également la dépalatalisation préalable du [-ʎ] primitif (Chabaneau, 1876, p. 99). La rhotique est fréquemment observée dans les zones de transition entre les régions où le [l] provenant de la dépalatalisation s'est conservé et celles où il s'est amuï<sup>54</sup>. Ces formes ne sont que marginalement notées ailleurs dans l'ALF, mais des enquêtes plus détaillées dans des régions

53 C'est sur la carte ALF 950 pour *orteil* qu'on observe l'aire d'extension maximale de l'amuïssement du [-ʎ] primitif, qui englobe tout le centre de la France, y compris l'Île-de-France. Les données sont cependant lacunaires pour un vaste domaine lorrain-champenois où les enquêtes ont recueilli d'autres types lexicaux (*doigt*, *doigt de pied*...).

54 Pour l'Ardèche, voir Camproux (1962, p. 313 ; 1966, cartes 316, 317, 318).

plus circonscrites en ont relevé de nombreuses attestations, parfois à l'état de reliques lexicales, en particulier dans la Haute-Loire<sup>55</sup>, le Forez<sup>56</sup> et le Lyonnais<sup>57</sup>.

## 4.2 La région de Valence

Le témoignage de Laurent Joubert, originaire de Valence, présente un état du français régional dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle dans lequel on a substitué au [ʎ] de l'usage parisien un [l] non palatal en finale de mot tout en conservant l'articulation [ʎ] ailleurs, *traval* ~ (il) *travalhe*, *peril* ~ *perilheus*, *sourcil/forcil* ~ *cilhes*<sup>58</sup>, *pareil* ~ *parelhe/pareilhe*, *vermeil* ~ *vermelhe/vermeilhe*.

Ceci correspond à une distribution bien connue dans un vaste domaine du languedocien du début du XX<sup>e</sup> siècle (Ronjat, 1932, p. 319, § 400 β) – où se concentrent les ronds verts des cartes ci-dessus pour *œil* et pour *soleil*<sup>59</sup>. L'évolution phonétique du [-ʎ] final dans ce domaine s'accompagne d'alternances [-l] ~ [-ʎ-], comme [va'rul] 'verrou' ~ [varu'ʎa] 'verrouiller' au pt ALF 821. La région de Valence, qui n'est pas très éloignée de ce domaine, a très certainement connu la même évolution générale, mais a fini par perdre sa finale consonantique selon le schéma : [-ʎ] > [-l] > [-ɥ] > Ø<sup>60</sup>.

Il est difficile de déterminer précisément à quelle étape de ce développement se trouvait le provençal de Valence au XVI<sup>e</sup> siècle. Dans son étude des parlers provençaux de la Drôme, Bouvier (1976, p. 227-228, 231) conclut que le [-l] lenis final issu d'un -L- protoroman simple, comme dans *sal* < SALĒM a pu se conserver, en variation avec [-ɥ], dans tout le Département de la Drôme jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. On peut admettre a fortiori que ce soit également le cas du [-l] fortis issu de -LL- protoroman géminé ou de -ʎ- palatal, la variante fortis étant généralement plus stable dans ceux des parlers gallo-romans qui connaissent une évolution distincte des deux liquides.

On a donc toutes les raisons de croire que le français que révèle l'orthographe réformée de Laurent Joubert est un usage régional influencé par le substrat occitan pour ce qui concerne

55 Voir Straka & Nauton (1947, p. 227), Nauton (1974, p. 206).

56 ALLy carte 88 [sʏɛr, sʏɛr, sʏar, sʏœr, sœr] < SŌLĪUM, carte 729 pt 26 [krumar] < CREMACŪLŪM, carte 730 pts 36, 47 [dʏɛjɪr, 'dʏɛjɪr] < DŌLĪŪM (voir les analyses de Gardette & Durilly, 1976, p. 60 et 456) ; Gardette (1941, p. 116) relève le passage de [-l] à [-r] dans des mots foréziens dont la forme serait « venue de Lyon ».

57 Tisseur (1890, p. LXXIII), ALLy carte 88.

58 La forme féminine *cilho*, *cilha* 'cil' est très fréquente dans les parlers occitans du Limousin, du Languedoc et de Provence, v. ALF 287.

59 On observe exceptionnellement un [i] après [e, ε] devant les reflets dépalatalisés, en particulier au pt 637 (Sainte-Livrade Lot-et-Garonne), mais seulement pour *soleil* et jamais après les autres voyelles. On pourrait donc penser que le *i* intercalaire que note parfois Joubert après la même voyelle a vraiment pu noter une glissante [i]. Les données pertinentes des parlers modernes sont cependant trop réduites et bien éloignées de Valence pour offrir un appui solide à cette hypothèse.

60 Ou directement [-ʎ] > [-l] > Ø selon Bouvier (1976, p. 230, 233), ce qui permettrait selon son analyse d'expliquer les évolutions distinctes selon les régions de la Drôme du [-l] lenis issus d'un -L- protoroman simple, comme dans [sa] / [saɥ] < SALĒM, du [-l] fortis issus de -LL- protoroman géminé et de -ʎ- palatal.

la distribution des reflètes du [ʎ] palatal. Cette conclusion ne met cependant pas un terme à la recherche des modalités expliquant comment s'est fait le transfert du substrat au français régional et la date à laquelle il a pu commencer.

### 4.3 L'Auvergne

Les liquides héréditaires en finale de mot ont fini par disparaître dans les parlers occitans modernes de Basse-Auvergne, soit qu'elles s'effacent, soit qu'elles deviennent des glissantes qui vont ultérieurement fusionner avec la voyelle précédente. Dauzat (1938, p. 100-103, 185-189) en présente un schéma général d'évolution qu'il conclut ainsi pour le [-ʎ] final :

*l mouillé (noté lh au moyen âge) s'est réduit de bonne heure à y [= -j̃ ou -j] à a fin des mots ; devant l's du pluriel, il perd au contraire son élément y [= son trait palatal] et se vocalise en ø [= u] (on a vu, aux diphtongues, que tantôt la forme du singulier, tantôt la forme du pluriel a été généralisée). (ibid, p. 189)*

Dans ce schéma, [-ʎ] passerait directement à la glissante [-j̃] ou à [-j] sans passer par [-l]<sup>61</sup>, excluant donc que l'usage de [-l] non palatal pour les reflètes de [-ʎ] dans la langue de Boyssières ait sa source dans le substrat auvergnat de sa région d'origine.

On ne trouve cependant pas beaucoup d'indices directs dans les parlers modernes du [-j̃] ou du [-j] postulé par Dauzat, cette consonne ayant été, selon cet auteur (*ibid*, p. 101), effacée dans presque tous les contextes, comme dans le cas de *soleil* – qui aurait connu l'évolution suivante : [soleʎ] > [solej̃] > [sole] > [sule, sure, suve, 'sulə, 'surə]. Par ailleurs, dans son schéma d'analyse, les glissantes auraient également pu disparaître sans laisser de trace indépendamment de tout changement phonétique, puisqu'elles s'étaient le plus souvent développées dans les formes des noms et adjectifs au singulier qui ont finalement été abandonnées lorsqu'elles ont cédé la place aux formes refaites sur le pluriel.

Dauzat semble cependant se raviser. Il suggère dans une note probablement ajoutée ultérieurement un schéma d'évolution bien différent, où cette-fois [-ʎ] deviendrait [-l] avant que la liquide ne s'efface complètement<sup>62</sup> :

On sait que dans presque tout le Midi l'élément y [= le trait palatal] du groupe *lh* (*l mouillé*) a disparu : *l* se vocalise au S.-E. (søleø [= sulej̃]) et se maintient au S.-O. (sølel [= sulel] → sørel

61 L'ALF relève une forme avec [-l] final à Thiers pour le mot [treʎ] 'treuil'(c. 1731, pt 806). Ce témoignage est cependant isolé, la c. 1556 pour 'étai' note [trø] au même point, qui pourrait être un doublet phonétiquement régulier de ce même mot.

62 Cette dernière proposition est cependant incompatible avec le traitement de la terminaison occitane *-alh* proposée par cet auteur (Dauzat, 1938, p. 95, 100). L'évolution de la terminaison *-alh* mériterait un examen plus détaillé qu'il ne lui a été accordé dans ce travail. L'ALF (c. 795) relève pour la Basse-Auvergne le résultat [me:] (pt 702) < aocc. *malh* 'maillet' conforme à l'analyse de Dauzat, mais aussi les résultats apparemment divergents [maʎ] (pt 703), [maj] (pts 804, 806, 811), [maɛ] (pt 809). Les formes [maʎ] et [maj] pourraient cependant être issues du diminutif *malhet* après la rétraction de l'accent souvent observée dans cette région, puis la syncope du chva posttonique, ainsi [ma'ʎe] > ['maʎə] > [maʎ, maj], une série de changements qu'on observe dans la même région pour les continuateurs de <sup>o</sup>MÛL-+ITTÛM > [my'le] 'mulet' > ['mjələ] (ALF 889, pt 806), [mylə] (pt 805), ['myl<sup>a</sup>] (pt 804), [myl] (pts 702, 801).

[= surell]). L’Auvergne se présente ici comme la prolongation de cette dernière zone : quand l’élément *y* [= le trait palatal] a été éliminé, la tendance à la vocalisation de *l* en *o* [= *u*] n’existait plus dans la langue [...] et l’*l* s’est amuï en même temps. (*ibid.*, p. 101, note 1)

Dans le cadre de cette seconde hypothèse de Dauzat, si le [-*ʎ*] issu de [-*ʎ*] avait encore été articulé au moment où s’est développé le français régional, c’est-à-dire probablement au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècle, il devient loisible d’admettre qu’il y a été adopté à cette époque et que c’est bien un usage régional qu’on observe dans la langue de Boyssières.

Les documents administratifs de Basse-Auvergne ayant fait jusqu’ici l’objet de recherches philologiques couvrent une époque relativement ancienne et semblent particulièrement conservateurs. Il ne permettent malheureusement pas de se prononcer sur cette évolution. L’imposante édition des comptes des consuls de Montferrand (Lodge, 1985, 1997, 2006, 2010a, 2010b, 2019) s’arrête aux comptes de 1385 – les derniers à être écrits en occitan<sup>63</sup>. La graphie occitane *lh* y est intégralement conservée<sup>64</sup>. On observe par contre des traces du passage de [-*ʎ*] à [-*l*] dans les documents de Haute-Auvergne peu après cette date. Olivier et Rivière (1992, p. 99) notent en particulier dans un livre de comptes du XV<sup>e</sup> siècle que le *lh* de la graphie traditionnelle pour [*ʎ*] y est parfois remplacée par *l* ou *r* en fin de mot, comme dans *l*. [= un] *parellz* ‘une paire’ et *soler* ‘soleil’. Olivier (2009, p. 330b) enregistre également *truel* ‘treuil’ (autour de 1388, dans la comptabilité du doyenné de Mauriac), *viel* ‘vieux’ (autour de 1452, dans le livre des obits du chapitre de Chaudes-Aigues), *cosseil* ‘conseil’ (autour de 1500, dans le fragment du livre des dépenses du chapitre de Murat) – et ailleurs au pluriel *trebals* ‘travaux’ (1481), *verrols* ‘verroux’ (1452) ainsi que dans la variante *miels* (1381, 1418, 1423) de *mielhs* ‘mieux’.

#### 4.4 Le Forez et le Lyonnais

On ne dispose malheureusement que peu d’information sur la distribution au XVI<sup>e</sup> siècle des reflets du [*ʎ*] palatal dans le francoprovençal du Forez, dont est originaire Loys Papon. Le même problème se pose pour celui du Lyonnais dont sont originaires Louis Meigret et Claude de Taillemont. Les reflets de [-*ʎ*] avaient fini par s’y amuï en position finale de mot, comme le montre bien l’enquête de l’ALF au début du XX<sup>e</sup> siècle. La question soulevée pour l’Auvergne se pose de nouveau : qu’en était-il aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles lorsque le français régional s’est propagé dans le domaine francoprovençal ?

Dans son étude sur l’évolution phonétique des parlers francoprovençaux, Hafner (1955, p. 86-87) examine plus particulièrement l’évolution des terminaisons issues de -ALĪĀM, -ACŪLĀM, -ALĪŪM, -ACŪLŪM et observe que si la palatale [*ʎ*] s’est conservée dans les deux premières, on peut penser qu’elle a pu se décomposer très tôt en [i]+[l] dans les oxytons issus des deux dernières. L’interprétation phonétique des scriptas francoprovençales est complexe (voir Carles et Glessgen, 2019), en particulier en ce qui concerne la notation des reflets du

63 On trouve néanmoins un livre de compte (1372-1373) rédigé en français par un rédacteur occitan ; dans son analyse Lodge (2009) note que « La graphie française de *l* mouillé échappe complètement à notre scribe : *sarralhez* (7.84) = *serrailles*, *veulhez* (7.84) = *vieilles* » (*ibid.*, p. 283).

64 Je remercie chaleureusement mon collègue Tony Lodge d’avoir partagé avec moi ses lumières sur ce sujet et de m’avoir communiqué la version numérique du glossaire de son dernier travail de 2019.

[ʎ] palatal pour lesquels elle est encore moins assurée que celle des scriptas auvergnates, et c'est essentiellement sur la base de développements parallèles observés dans certains parlers francoprovençaux modernes que Hafner s'interroge sur la valeur [-eʎ] plutôt que [-eʎ] à donner aux graphies *-eil* – comme dans *terreil* < TĒRR- + -ACŪLŪM et *fermeil* < FIRN- + -ACŪLŪM – qu'on observe dans les documents anciens des Dombes et du Bugey (département de l'Ain).

Bien que Hafner ne soulève pas la question, on peut également se demander si les graphies *-al* et *-el* des continuateurs de -ACŪLŪM et -ALŪM – qui ne laissent transparaître aucun signe sensible de palatalisation de la liquide finale – ne recouvrent pas également des prononciations avec un [-l] final non palatalisé sans développement de glissante de transition : *fermel* (Marguerite d'Oyngt, ms XIV<sup>e</sup> s.), *traval* (Lyon 1353), *terrel* (Lyon 1388), *traval* (Châtillon, Ain 1385-7, 1403), *terrel* (Châtillon 1385-7), *battel* (Châtillon 1390-2), *treval* (Vienne, Isère 1389), auxquels on peut ajouter les formes lyonnaises *traval* (Lyon 1359) et *terrel* (Lyon 1363) relevées par Paulette Durdilly (1975). La même question se pose pour les graphies *viel* 'vieil' < VĒTŪLŪM dans le Forez (Montbrisson 1322, Sury-le-Comtal 1497, voir Gonon, 1974) et largement répandues dans les textes lyonnais du XIV<sup>e</sup> s. édités par Paulette Durdilly, ainsi que celles de *ferrol*, *ferol* 'verrou' (Lyon 1364, 1386, 1391, 1393) < FERR- + -ŪCŪLŪM également relevées par cette dernière.

Les parlers francoprovençaux modernes du Forez et du Lyonnais ne permettent pas d'apporter une réponse directe, dans la mesure où les reflets de la palatale médiévale [-ʎ] dans les mots héréditaires ont le plus souvent été amuïs<sup>65</sup>. L'évolution particulière du [-l] en finale de mot permet cependant de croire que le [-ʎ] avait fini par se confondre avec cette liquide. En effet, bien que le [-l] final se soit le plus souvent amuï dans les parlers foréziens et lyonnais, il survit dans un certain nombre de cas sous la forme [-r], soit dans certains monosyllabes où l'amuïssement ne s'est peut-être jamais produit comme dans [mɪʎr] 'miel',

65 La palatale médiévale [-ʎ] ne s'est cependant pas totalement amuïe en finale de mots dans certains des parlers de la périphérie orientale du domaine francoprovençal en Suisse et en Italie, entre autres – pour les parlers les mieux documentés – dans les hautes vallées du Val d'Anniviers (Gyr 1942, 1994 ; Krier, 1985), du Val d'Hérens (Jeanjaquet, 1903 ; Jaquenot, 1939 ; Schmolke-Mellwig 1943 ; Follonier-Quinodoz, 1989) et de la Val Soana (Nigra, 1877). Le parler d'Évolène connaît une évolution semblable à celle des parlers languedociens : dépalatalisation en finale de mot, comme dans [artɛl] 'orteil', [ferrɔl] 'verrou', [kal] 'cail (= caillette pour faire cailler le lait)', [mal] 'mail (= maillet)', [uɛl] 'œil', mais maintien à l'intérieur du mot. La palatale interne [ʎ] va avoir tendance à devenir [j] à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. (Les enquêtes de Jeanjaquet (1903) et de Schmolke-Mellwig (1943) notent seulement l'articulation [ʎ] – qui est encore très fréquente, mais déjà en concurrence avec [j], dans les productions du témoin masculin d'Évolène de l'*Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan* âgé de 70 ans au moment de l'enquête principale en 1999, mais pratiquement disparue du parler du témoin féminin – âgé de 61 ans dans l'enquête de 2001). L'ouvrage de Marie Follonier-Quinodoz (1989) enregistre un usage où [ʎ] est devenu [j], comme dans [ferrɔjɛ] 'verrouiller', [kajɛ] 'cailler', [ma'jytsə] 'mailluche (= maillet en bois)' ou [ɔjɛt] 'œillet'. L'évolution divergente du [-ʎ] en finale de mot dans ceux des autres parlers valaisans où cette consonne n'a pas été totalement amuïe ne permet pas de croire que la délatéralisation de [-ʎ] en finale de mot à Évolène est représentative d'un changement ancien partagé avec les autres parlers francoprovençaux et incite à croire qu'il s'agit d'un changement indépendant et plus récent que celui qui a affecté les parlers du Lyonnais et du Forez.

[f̄iɑr] ‘fiel’, [s̄jɑr] ‘ciel’, [dz̄jɑr] ‘gel’, soit dans des mots empruntés ou influencés par la langue savante comme [tsator] ‘cheptel’ < CAPĪTĀLĒM, [kanor] ‘canal’, [tinor] ‘tinel (= endroit où l’on met les tines)’ < TĪNĀLĒM relevés dans le lyonnais (Tisseur, 1890, § 121 p. LXXIII), auxquels on peut ajouter les mots [sar, s̄ər] ‘sel’ (ALF 1213), [kor] ‘cou’ (ALF 328)<sup>66</sup>. Or le [-ʎ] médiéval aboutit à [-r] dans les mêmes conditions, comme le relève également cet auteur dans les mots [travar] ‘travail’, [sar] ‘seil (= seau)’ < SĪTŪLŪM<sup>67</sup>, ce que Gardette & Durdilly (1976, c. 822) observent aussi pour [soler] ‘soleil’ et l’ALF pour [œr] ‘œil’ (ALF 932). L’évolution de la finale des mots [d̄yœr, d̄ȳer, dwar] ‘deuil’ (ALF 818, Tisseur *op. cit.* p. 131), [s̄ør] ‘seuil’ (ALF 1227), [s̄ȳer, s̄ȳar, sj̄ør] ‘seuil (= aire de battage)’ (ALF 20, Tisseur *op. cit.* p. 391) offre un témoignage ambigu parce que la finale [-r] pourrait également provenir d’un [-l] final primitif ; Gardette & Durdilly (1976, c. 88, c. 695) notent que « des formes anciennes et des formes modernes appuient [l]’étymologie » °SÖLĪŪM, mais se sentent obligés d’invoquer un autre étymon SÖLŪM pour les formes modernes de ‘seuil (= aire de battage)’ se terminant par [-r], ce qui n’est nullement nécessaire puisque le [-ʎ] issu de °SÖLĪŪM après sa dépalatalisation en finale de mot peut très bien être à la source de [-r].

L’évolution des usages scriptologiques du francoprovençal lyonnais est mal connue. Il est possible en particulier que la graphie *-l* en fin de mot ait pu noter indifféremment [-l] ou [-ʎ] dans les textes médiévaux. On ne peut donc pas conclure automatiquement de la graphie *viel* (29 occurrences, échelonnées entre 1326 et 1397) contre *vieil* (une seule occurrence, 1373) des documents administratifs du Lyonnais examinés par Durdilly (1975) que la liquide finale de cet adjectif était dépalatalisée. Cet adjectif apparaît également en composition dans le nom propre *Chatelviel* (6 occ., 1328?, 1342-1349), *Chastelviel* (2 occ. 1396), *Chaterviel* (1 occ. 1396), ainsi que *Chatelvier* dans un document de 1388 où les deux graphies *Chatelviel* et *Chatelvier* désignent la même personne<sup>68</sup>. Ceci fournit une indication plus déterminante sur la plausibilité que la graphie *viel* à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle pouvait noter, au moins de façon variable, une consonne finale [-l], l’étape intermédiaire entre le [-ʎ] primitif et le [-r] noté en 1388. La graphie du *Livre du Vaillant* également de 1388 – où « les scribes qui le rédigeaient

66 Voir aussi Gardette (1941, 116, 124-129) et Gardette & Durdilly (1976) pour des attestations et la discussion du passage de [-l] final à [-r] dans le Forez et le Lyonnais pour les mots ‘cou’ (c. 1089), ‘fiel’ (c. 1100), ‘miel’ (c. 368) et ‘râteau’ (c. 38). L’usage de [-r] pour [-l] dans le dialecte lyonnais XVII<sup>e</sup> siècle est un trait populaire qu’exploite la comédie parodique *La Bernarda-buyandiri* de cette époque (Philipon 1884) : *Espagnor* (v. 21), *bar* ‘bal’ rimant avec *Carnaval* (v. 416-417), ce dernier également écrit *Canauar* à la rime avec *loyar* ‘loyal’ (v. 367-368).

67 C’est le même résultat [-r] que Tisseur observe dans l’emprunt [fotœr] au français *fauteuil*. L’ALF (c. 544) note le même traitement dans la plupart des dialectes languedociens qui connaissent la délatéralisation du [-ʎ] médiéval en finale, ce qui pourrait indiquer que le changement résulte d’une attraction au suffixe français *-eur* plutôt que d’un ajustement phonologique. Les parlers francoprovençaux ont un traitement très différent de cet emprunt – qui s’y prononce le plus souvent avec [-ʎ] palatal, plus rarement avec [-j] (et parfois aussi avec [-l] dans les parlers valaisans ayant conservé les consonnes finales). La prononciation relevée par Tisseur pour Lyon et sa région est totalement isolée et pourrait s’expliquer par son adoption plus précoce dans cette métropole.

68 La graphie *Chatelvie* est également utilisée une fois pour désigner cette même personne, ce qui indique probablement que l’étape ultime de l’amuïssement des [-ʎ] en finale de mot était déjà en cours à cette époque.

s'appliquent à écrire correctement en français » [plutôt que le francoprovençal] (Philipon & Perrat, 1927, p. xv) – combine les usages scriptologiques des français d'oïl et du francoprovençal. On y note en particulier trois graphies concurrentes pour le même toponyme *Uel* (24 occ.), *Ueil* (5 occ.) et *Uer* (1 occ.) qu'on retrouve le plus souvent dans l'expression *maison ... assise en l'Uel* (ou *l'Ueil*, ou *l'Uer*), mais aussi dans *charrere de l'Uel* et *ruete de l'Ueil*<sup>69</sup>. Il est possible que ce toponyme soit un continuateur de *ÖCŪLŪM*<sup>70</sup> et qu'il se prononçait alors plus ou moins variablement avec un [-ʎ] final que les scribes ont rendu par la graphie *Ueil* selon les usages scriptologiques d'oïl qu'ils cherchaient à appliquer. Le passage de [-ʎ] à [-l], compatible avec la graphie ambiguë *Uel*, se déduit indirectement de l'évolution ultérieure de [-l] vers la rhotique [-r] que révèle la graphie isolée *Uer*.

## 5 Conclusion

Le témoignage des poètes et des auteurs ayant conçu et utilisé dans leur œuvres une orthographe particulière ne laisse aucun doute sur l'existence au XVI<sup>e</sup> siècle d'un usage du français dans une région relativement large autour de Lyon où les reflets du [-ʎ] palatal d'oïl en fin de mot se prononçaient [-l]. Cette prononciation résulte très vraisemblablement de l'interférence des parlers gallo-romans de cette région lorsque le français a commencé à s'y propager. Le passage du [-ʎ] médiéval à [-l] en fin de mot fait peu de doute dans l'occitan de la région de Valence d'où est originaire Laurent Joubert. Il est plus difficile à établir pour l'auvergnat de Montferrand d'où est originaire Jean de Boyssières et pour le francoprovençal du Lyonnais et du Forez d'où sont originaires Louis Meigret, Claude de Taillemont et Loys Papon. On peut argumenter à *contrario* que les interférences observées dans les premières attestations du français régional de ces régions confirment les indices observés dans les textes anciens du passage du [-ʎ] médiéval à [-l] dans les substrats occitans et francoprovençaux.

Les observations sur les états anciens et modernes du francoprovençal du Lyonnais ne permettent cependant pas de justifier directement la présence dans les orthographe de Meigret et de Taillemont du *i* intercalaire devant le *-l* graphique en fin de mot, comme dans *trauail*, *pareil* ou (*je*) *veuil*. Nous avons vu que la dépalatalisation du [-ʎ] palatal a pu s'accompagner du développement d'une glissante [j] dans certains parlers picards ainsi que, selon Hafner (1955, p. 86-87), dans d'autres parlers francoprovençaux, mais on ne trouve aucune trace d'une évolution allant dans ce sens dans les parlers francoprovençaux du Lyonnais. On doit pourtant rejeter l'hypothèse que le *i* intercalaire de la graphie de Meigret ne soit qu'une simple lettre muette, comme elle l'est le plus souvent dans les orthographe

69 La carte de Lyon dressée dans l'ouvrage de Philipon & Perrat place la *rue de l'Uel* à l'endroit qui sera connu plus tard sous le nom de *rue de l'Ort* (1406, 1493), *rue de l'Or* (1555), et *rue de l'Ours* (1406, 1493, 1551, 1664), probablement par réinterprétation de la variante notée plus tôt par *Uer*. Cette rue, dont le tracé a pu être augmenté ou réduit au cours des siècles, sera renommée *rue du Doyenné* en 1829, nom qu'elle conservera jusqu'à nos jours.

70 Mon collègue et ami Jean-Pierre Chambon me confirme la plausibilité de cette hypothèse. Le néophyte en la matière qui écrit ces lignes le remercie chaleureusement.



de Joubert et de Papon. Il est impensable que Meigret ait pu contrevenir à ses propres principes interdisant la superfluité des lettres et qu'il ait utilisé une lettre muette qu'il condamne si fermement dans l'orthographe ordinaire et qu'il omet dans sa graphie des [ʎ] internes, comme dans (*il*) *traualle*, *parelle*, (*que je*) *veulle*. On ne saurait admettre non plus qu'il ait conservé la suite graphique *-il* pour noter [-ʎ] « sous l'emprise de l'ancienne notation » dont il n'aurait pas pu « se défaire complètement » ou pour en noter un aboutissement délatéralisé [-j] comme il a été suggéré. Meigret n'hésite d'ailleurs pas à utiliser la nouvelle lettre *-l* en fin de mot dans le néologisme *el molle*, qu'il a créé pour nommer cette lettre sur le modèle du nom traditionnel des autres lettres « liquides » du latin *el*, *em*, *en*, *er* (f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>)<sup>71</sup>. Il n'aurait donc eu aucune réserve à l'utiliser ailleurs, évitant ainsi d'utiliser un *i* intercalaire qu'il n'a eu cesse de dénoncer dans ses travaux (*Traité* 1542, f<sup>o</sup> Gii r<sup>o</sup> ; *Le menteur* 1548, p. 22 ; *Le Tretté*, 1550, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>).

Une lecture attentive des travaux de Meigret montre que s'il condamne à plusieurs reprises l'usage « de deux *ll*, auecq vng *i*, precedent pour representer vne pronõciation graffe de *l*, comme *meilleur*, *veiller*, la ou nous n'oyons aucunemêt de fon d,*i* » (*Traité* 1542), il n'étend jamais cette critique à la graphie *-il* des reflets de [-ʎ] en finale de mot<sup>72</sup> et ne fait en particulier aucune allusion à une putative distinction entre les liquides des mots « *çiuil*, *volatil*, *jẽntil* » au masculin – qu'il n'aurait pas manqué d'exprimer dans la section où il discute de la formation des féminins correspondants « *çiuile*, *volatille*, *jẽntille* » (*Le Tretté*, 1550, f<sup>o</sup> 33 r<sup>o</sup>). Il faut donc comprendre que, conformément à ses principes, le *i* intercalaire devant *-l* issu de [-ʎ] palatal note un son et que ce son est celui du dernier élément d'une diphtongue *ai* [aĩ] comme dans *trauail*, *ei* [eĩ] comme dans *pareil*, et d'une triphthongue *eui* [eyi] dans *veuil* – ce mot étant d'ailleurs explicitement donné en exemple pour illustrer la triphthongue formée par la combinaison de *e clos* joint à la diphtongue *ui* de *py*, *muid* ou *nuit* (*Le Tretté*, 1550, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>)<sup>73</sup>.

Comment donc ce son s'est-il imposé dans le français régional de Lyon si, comme il est probable, il ne s'est pas développé dans les cognats francoprovençaux ? Il ne faut pas comprendre les interférences comme de simples adaptations des sons de la langue source aux filtres phonologiques façonnés par le substrat dialectal. Ceux-ci n'ont pu avoir que des effets relativement secondaires à une époque où l'écrit était le support dominant à l'apprentissage des sons des idiomes culturellement dominants. Bien sûr un locuteur dont la langue maternelle ignore le [-ʎ] en finale de mot aura tendance à adapter ce son pour le conformer à son système phonologique s'il acquiert une langue seconde par la voie orale, et ceci a certainement dû se produire pour certains des locuteurs occitans et francoprovençaux médiévaux. C'est par l'écrit cependant que le français s'est d'abord présenté pour la plupart

71 La lettre *ñ* est cependant nommée « *en molle* » avec *-n* ordinaire. Si ce n'est pas un oubli de l'imprimeur, cela pourrait indiquer que le système phonologique de Meigret interdisait le son [-ɲ] en fin de mot, contrairement à [-ʎ]. — Sur l'importance qu'attachaient les grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle au nom des lettres et leur relation avec la prononciation, voir Clérico (1995).

72 Contrairement à ce qu'affirme Shipman (1950, p. 231) – qui étend sans raison à *-il* la condamnation de Meigret sur l'usage de *-ill-* : « Meigret disapproves of the spellings *-il*, *-ill-* to represent this sound [*scil.* la prononciation grasse de *l*], as we have seen in the foregoing quotation ».

73 Le modèle phonétique de Meigret sur les diphtongues et triphthongues ne tient pas compte de la différence de syllabité du *i* dans *py*, *muid*, *nuit* d'une part et de *eui* dans *veuil* d'autre part.

d'entre eux. C'est sur la base des principes de lecture du latin et le cas échéant de l'occitan ou du francoprovençal régional que les premiers praticiens ont développé une prononciation régionale du français qui s'est par la suite intégrée et institutionnalisée dans l'enseignement de la lecture dispensé par les précepteurs et maîtres d'école de ces régions, comme en témoignent les ouvrages de Rambaud pour le français de Marseille et de Le Gaygnard pour celui du Poitou (cf. Morin, 2008, 2009, 2019). Un enseignement spécifique adapté à la lecture du français s'est greffé sur la tradition régionale séculaire de celui de la lecture du latin. C'est sur la base des relations grapho-phonétiques entre les cognats, que les maîtres d'école ont reconnu puis enseigné que la suite graphique *-ill-* du français notait le son [-ʎ-] des mots apparentés du substrat, par exemple dans la graphie (*il*) *trauille* du français et la prononciation [tra'vaʎe] du cognat francoprovençal, et de la même manière que la suite *-il* après une lettre-voyelle dans les mots français notait le son [-l] de leurs cognats. Pour expliquer la lecture [i̇] du *i* intercalaire, là où elle s'est produite, on doit admettre une interférence supplémentaire, celle des règles d'épellation par défaut (Morin, 2008, 429-448) qui font lire [ai] ou [aï] la suite graphique *ai* – dont Louis Meigret lui-même a maintes fois rappelé l'existence et la prégnance<sup>74</sup>.

## 6 Références

- ALF = Jules Gilliéron et Edmond Edmont, *Atlas linguistique de la France*, éd., Paris, Champion, 1902-1910.
- ALLy = Pierre Gardette, P. Durdilly, S. Escoffier, H. Girodet, M. Gonon, A.-M. Vurpas-Gaillard, *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, Lyon, Institut de Linguistique romane, 1950-1956.
- AMOREUX, Pierre-Joseph, *Notice historique et bibliographique sur la vie et les ouvrages de Laurent Joubert*, Montpellier: J-G. Tournel, 1814.
- ANONYME, *De l'accent de la langue françoise et la manière de le purifier dans notre province*, Clermont, Nicolas Jacquard, premier Impr. et Lib. ordinaire du Roye, de Monseigneur l'Évêque et du Clergé, 1672.
- Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan* <http://alaval.unine.ch/> [consulté 2019-11-30]
- BADDELEY, Susan, « Le traitement de *l* mouillé au XVI<sup>e</sup> siècle », *La variation dans la langue en France du XVI<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle*, ed. Susan Baddeley, Nina Catach, Jacques Chaurand, Th. Magot, Liselotte Pasques, Marie-Rose Simoni et Henriette Walter, Paris, CNRS, 1989, p. 105-121.
- BAUDRIER, Henri et Jean, *Bibliographie lyonnaise – Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle, Septième série*, Lyon, Louis Brun / Paris, A. Picard et fils, 1908.
- BJAÏ, Denis, « De l'épopée nationale à l'Histoire Auvergnate: Ronsard et Jean de Boyssières », *Nouvelle Revue du XVI<sup>e</sup> siècle*, vol. 15, n° 1, 1997, p. 55-71.

---

<sup>74</sup> L'usage fréquent de *viel* pour *vieil* dans les textes de Meigret et de Taillemont mérite qu'on s'y arrête. C'est la graphie dominante de ce mot dans les documents administratifs du Lyonnais. Sa très haute fréquence d'usage aurait-elle pu entraîner son adoption dans la graphie des documents français de cette région ?

- BJAI, Denis, « “Jeune Achille François ô grand Duc de Mercœur / Mecœne d’Helicon et martial vainqueur” Jean de Boyssières en quête de protecteurs », *Le duc de Mercœur – Les armes et les lettres (1558-1602)*, éd. Emmanuel Buron et Bruno Meniel, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 161-177.
- BJAI, Denis, « Un “oublié” de la seconde bande : Jean de Boyssières Montferrandin », *“Une volée de poètes” : d’Aubigné et la génération poétique des années 1570-1610, Albineana* n° 22, 2010, p. 313-327.
- BLANCHON, Joachim, *Les premières œuvres poétiques de Joachim Blanchon au tres chrestien Henry III, Roy de France et de Pologne*, Paris, Thomas Perier, 1583.
- BOUVIER, Jean-Claude, *Les parlers provençaux de la Drôme - Étude de géographie phonétique*, Paris, Klincksieck, 1976.
- BOYSSIÈRES, Jean de, *Les premieres œuvres amoureuses : à Monsieur, duc d’Anjou, fils de France ...*, Paris, C. de Montreuil, 1578a.
- BOYSSIÈRES, Jean de, *Les secondes œuvres poétiques de I. de Boyssières de Mont-ferrand en Auvergne - Dediees aux princes de l’illustre sang de France*, Paris, Jean Poupy, 1578b.
- BOYSSIÈRES, Jean de, *Les troisiemes œuvres de Jean de Boyssières*, Lyon, Loys Cloquemin, 1579.
- BOYSSIÈRES, Jean de, *L’Estrille et drogue au quereleux pedant, ou regent du college de Clermont en Auvergne : jadis farceur de Reins en Champaigne - Avec les epigrammes de tous Les Poètes François de ce temps contre luy - Le tout leu devant le Roy par manière de passetemps*, Lyon, Loys Cloquemin, 1579.
- BOYSSIÈRES, Jean de, *L’Arioste francoes,... avec les argumans et allegories sur chacun chant*, [suivi de : *Epitre et advertissemant aux Francoés*, par J. Bouchet], Lyon, impr. de Thibaud Ancelin, 1580.
- BRÉBION, Louis, *Étude philologique sur le nord de la France (Pas-de-Calais, Nord, Somme)*, Paris, Honoré Champion / Londres, Kegan Paul, Trench, Trubner & Co, 1907.
- BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à 1900 – Tome 2, Le Seizième siècle*, 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée, Paris, Armand Colin, 1927.
- CAMPROUX, Charles, *Essai de géographie linguistique du Gévaudan (2 tomes)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962.
- CAMPROUX, Charles, *Petit atlas linguistique discursif du Gévaudan*, Montpellier, Centre d’études occitanes, Université Paul-Valéry, 1976.
- CARLES, Hélène et Martin GLESSGEN, « L’élaboration scripturale du francoprovençal au Moyen Âge », *Zeitschrift für romanische Philologie* n° 135, 2019, p. 68-157.
- CATACH, Nina, *L’orthographe française à l’époque de la Renaissance (auteurs, imprimeurs, ateliers d’imprimerie)*, Genève, Droz, 1968.
- CHABANEAU, Camille, *Grammaire Limousine, phonétique, parties du discours*, Paris, Maisonneuve, 1876.
- CHAURAND, Jacques, « L mouillé – Quelques aspects des variantes graphiques médiévales et régionales », *La variation dans la langue en France du XVI<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle*, éd. Susan Baddeley, Nina Catach, Jacques Chaurand, Th. Magot, Liselotte Pasques, Marie-Rose Simoni et Henriette Walter, 87-103, Paris, CNRS, 1989.
- CIORANESCU, Alexandre, *L’Arioste en France : des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions des presses modernes, 1939.
- CLÉRICO, Geneviève, « Le nom des lettres - Les enjeux d’un débat au XVI<sup>e</sup> siècle », *Mélanges d’Histoire de la langue française, de dialectologie et d’onomastique offerts au Professeur Jacques Chaurand, Parlure* n°s 7-10, 1995, p. 31-41.
- COCHET, Émile, *Le patois de Gondécourt (Nord) - Grammaire et lexique*, Paris, Droz, 1933.
- CORNULIER, Benoît de, *Art Poétique: notions et problèmes de métrique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1995.

- DAUZAT, Albert, *Phonétique historique du patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme)*, Paris, Félix Alcan, 1897.
- DAUZAT, Albert, « Géographie phonétique de la Basse-Auvergne », *Revue de Linguistique Romane* n° 14, 1938, p. 1-210.
- DIVERRES, A.-H., « Joubert's System of Orthography between 1578 and 1580 », *History and structure of French – Essays in the honour of Thomas Bertram Wallace Reid*, Oxford, Blackwell, 1972, p. 89-97.
- DULIEU, Louis, « Laurent Joubert, Chancelier de Montpellier », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 31, 1969, p. 139-167.
- DURDILLY, Paulette, *Documents linguistiques du Lyonnais (1225-1425)*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1975.
- FAYARD, Hervé (trad.), *Galen – Sur la faculté des simples médicamenteuses, avec l'addition de Fucse en son herbier, de Silvius et de plusieurs autres*, Limoges, Guilhaume de la Noalhe, 1548.
- FEW = WARTBURG, Walther von, *Französisches etymologisches Wörterbuch - Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig, Schroeder / Bonn, Klopp / Bâle, Helbing & Lichtenhahn / Bâle, Zbinden, 1922-2002,
- FLUTRE, Louis-Fernand, *Le moyen picard d'après les textes littéraires du temps (1560-1660) – Textes, Lexique, Grammaire*, Amiens, Musée de Picardie, 1970.
- FLUTRE, Louis-Fernand, *Du moyen picard au picard moderne*, Amiens, Musée de Picardie, 1977.
- FOLLONIER-QUINODOZ, Marie. *OLèïma – Dictionnaire du patois d'Évolène*, éd. Pierre Knecht, Évolène, Éliane Follonier, 1989.
- GARDETTE, Pierre, *Géographie phonétique du Forez*, Mâcon, Protat frères, 1941.
- GARDETTE, Pierre & Paulette DURDILLY, *Commentaires – Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, Paris, CNRS, 1976.
- GAUFINÉZ, Eugène, « Notes sur le vocalisme de Meigret », *Festgabe für Wendelin Foerster, zum 26. Oktober 1901 – Beiträge zur romanischen und englischen Philologie*, Halle, Max Niemeyer, 1902, p. 363-420.
- GONON, Marguerite, *La vie familiale en Forez au XIV<sup>e</sup> siècle et son vocabulaire d'après les testaments*, Paris, Les belles lettres, 1961.
- GONON, Marguerite, *Documents linguistiques du Forez (1260-1498)*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1974.
- GOUJET, Claude Pierre, *Bibliothèque française, ou, Histoire de la littérature française*, tome treizième, Paris, Hippolyte-Louis Guérin & P. G. Le Mercier, 1752.
- GOUGENHEIM, Georges, « Un traité de 1672 sur la manière de purifier l'accent de la Province d'Auvergne », *Revue d'Auvergne* n° 47, 1933, p. 33-44.
- GYR, Wilhel, *La vie rurale et alpestre du Val d'Anniviers (Valais) - Monographie anniversaire basée sur le patois de Saint-Luc*, Zürich, Winterthur, 1942.
- GYR, Willy, *Le val d'Anniviers : vie traditionnelle et culture matérielle basées sur le patois de Saint-Luc*, éd. remaniée et éditée par Rose-Claire, Basel / Tübingen, Francke, 1994.
- HAFNER, Hans, *Grundzüge einer Lautlehre des Alfrankoprovenzalischen*, Berne, Francke, 1955.
- JAQUENOT, Fernand. « Patois d'Évolène », *Mélanges A. Duraffour - Hommage offert par ses amis et ses élèves*, Paris/Zürich, Droz / Leipzig, Max Niehans, 1939, p. 93-104.
- JEANJAQUET, Jules, « Les Fées de Grand' Combe – conte populaire en patois d'Évolène (Valais) », *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande* n° 2, 1903, p. 26-33.

- JOUBERT, Laurent, *Traicté des causes du ris, et tous ses accidents. Fait par M. Laur. Joubert ...* Translaté en François par M. Loys Papon, Lyon, Jean de Tournes, 1560.
- JOUBERT, Laurent, *Erreurs populaires au fait de la médecine et régime de santé corrigés par M. Laur. Joubert*, Bourdeaus, S. Millanges, 1578.
- JOUBERT, Laurent, *Traité du ris: contenant son essence, ses causes, et mervelheus effais, curieusement recherchés, raisonnés & observés ; Un dialogue sur la cacographie fransaise : avec des annotacions sur l'orthographie*, Paris, chez Nicolas Chesneau, 1579.
- JOUBERT, Laurent, *Segonde partie des Erreurs populaires et propos vulgaires touchant la Medecine & le regime de santé*, Paris, Lucas Breyer, 1580.
- KEELER, Mary Jerome, *Étude sur la poésie et sur le vocabulaire de Loys Papon*, Washington, L'Université catholique d'Amérique, 1930.
- KRIER, Fernande, *La zone frontière du francoprovençal et de l'alémanique dans le Valais*, Hamburg, Helmut Buske, 1985.
- LE GAYGNARD, Pierre, *L'Aprenmolire françois, pour aprendre les jeunes enfans et les estrangers a lire en peu de temps les mots des escritures françoizes, nouvellement inventé et mis en lumière, avec la vraye ortographe françoize*, Paris, Jean Berjon, 1609.
- LEPELLEY, René, *Le parler normand du Val de Saire (Manche) – Phonétique morphologie syntaxe vocabulaire de la vie rurale*, Caen, Musée de Normandie, 1974.
- LODGE, R. Anthony, *Le plus ancien registre de comptes des consuls de Montferrand en provençal auvergnat (1259-1272)*, Clermont-Ferrand, La Française d'Édition et d'Imprimerie, 1985.
- LODGE, R. Anthony, *Les comptes des consuls de Montferrand (1273-1319)*, Paris, Champion / Genève, Droz, 2006.
- LODGE, R. Anthony, *Les comptes des consuls de Montferrand (1346-1373)*. Paris, École nationale des chartes, 2010.
- LODGE, R. Anthony, « Le français et l'occitan en Auvergne au XIV<sup>e</sup> siècle: l'exemple de Montferrand », *Le français d'un continent à l'autre*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 269-289.
- LODGE, R. Anthony, *Les comptes des consuls de Montferrand (1378-1385)*, Paris, École des chartes, 2019.
- LONGEON, Claude, *Les écrivains foréziens du XVI<sup>e</sup> siècle: répertoire bio-bibliographique*, Saint-Étienne, Centre d'Études Foréziennes, 1970.
- LONGEON, Claude, *Une Province française à la Renaissance : La vie intellectuelle en Forez au XVI<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne, Centre d'Études Foréziennes, 1975.
- LONGEON, Claude, « Laurent Joubert et Loys Papon à Goutelas – Le Traicté du Ris – Facétie et littérature facétieuse à l'époque de la Renaissance », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 7, 1977.
- LONGEON, Claude, « La Pastorelle sur la Victoire obtenue contre les Allemands du forézien Loys Papon (1588) », *La Vie théâtrale dans les provinces du Midi : actes du II<sup>e</sup> colloque de Grasse, 1976*, éd. Yves Giraud, Paris, Éditions Jean-Michel Place / Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1980, p. 63-71.
- MEIGRET, Louis, *Le trètté de la grammere françoëze*, Paris, Chrestien Wechel, 1550.
- MEIGRET, Louis, *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise*, Paris, Jehan Longis, Vincent Sertenas & Denis Janot, 1542.
- MONFERRAN, Jean-Charles, « Rime pour l'œil, rime pour l'oreille: réalité, mythe ou idéal ? Aperçus de la question en France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *Par la vue et par l'ouïe*, éd. Michèle Gally et Michel Jourde, Fontenay-aux-Roses : ENS Éditions, 1999, pp. 79-95

- MORIN, Yves Charles, « La graphie de Jean-Antoine de Baïf: au service du mètre! », *Nouvelle Revue du Seizième siècle* n°17/1, 1999, p. 85-106.
- MORIN, Yves Charles, « La prononciation et la prosodie du français au XVI<sup>e</sup> siècle selon le témoignage de Jean-Antoine de Baïf », *Langue française* n° 126, 2000, 9-28.
- MORIN, Yves Charles, « Le français de référence et les normes de prononciation », Le français de référence : constructions et appropriations d'un concept. Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain n° 26, 2000, p. 91-135.
- MORIN, Yves Charles, « La graphie de Peletier », *Euvres poetiques intitulez Louanges aveq quelques autres ecriz*, tome 10 des *Œuvres complètes de Jacques Peletier du Mans*, éd. critique Sophie Arnaud, Stephen Bamforth et Jan Miernowski, sous la direction d'Isabelle Pantin, Paris, Champion, 2005, p. 57-67.
- MORIN, Yves Charles, « Le Gaynard (1609) : L'ancienne orthographe, la nouvelle pédagogie et la réforme orthographique », *Orthographe française : Évolution et pratique*, éd. Alain Desrochers, France Martineau et Yves Charles Morin, Ottawa, Éditions David, 2008, p. 51-90.
- MORIN, Yves Charles, « Acquiring the vowel system of a cognate language: the role of substrate and spelling in the development of the French spoken in Marseilles during the sixteenth century », *Romanistica sin complejos – Homenaje a Carmen Pensado*, éd. Fernando Sánchez Miret, Bern, Peter Lang, 2009, p. 409-454.
- MORIN, Yves Charles, « Le Gaynard et la phonétique de la rime au Poitou à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », *Arts de poésie et traités du vers français (fin XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, éd. Nadia Cernogora, Emmanuelle Mortgat-Longuet et Guillaume Peureux, Paris, Garnier, 2019, p. 211-268.
- NAUTON, Pierre. *Géographie phonétique de la Haute-Loire*, Paris, Les belles lettres, 1974.
- NIGRA, Costantino, Fonetica di Val-Soana (Canavese), *Archivio glottologico italiano* n°3, 1877, p. 1-60.
- OLIVIER, Philippe et Jean-Claude RIVIÈRE, « Le livre de recette de la Seigneurie d'Auteroche et de Couzans (1454-1470) », *Travaux de linguistique et de philologie* n° 30, 1992, p. 187-318.
- OLIVIER, Philippe, *Dictionnaire d'ancien occitan auvergnat Mauriacois et Sanflorian (1340-1540)*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2009.
- PAPON, Loys, *Œuvres du chanoine Loys Papon seigneur de Marcilly, poète forésien du XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. M. N. Yemeniz – Précédées d'une notice sur la Vie et les Œuvres de Loys Papon, par Guy de la Grye, Lyon, Louis Perrin, 1857.
- PAPON, Loys, *Supplément aux œuvres du chanoine Loys Papon, poète forésien du XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. M. N. Yemeniz, Lyon, Louis Perrin, 1860.
- PAPON, Loys, *Pastorelle sur la victoire obtenue contre les Alemands, Reytres, Lansquenets, Souyssets et François rebelles à Dieu et au Roy treschretien l'an 1587*, éd. Claude Longeon, Saint-Étienne, Centre d'études forésiennes, 1976.
- PÉROUSE, Gabriel-André, « Claude de Taillemont, Lyonnais », *La Tricarite de Claude de Taillemont*, éd. Doranne Fenoaltea, François Lecercle, Gabriel A. Pérouse (coordinateur) et Valérie J. Worth, avec la collaboration de Marie-Madeleine Fontaine et Marie Musset-Clavel, Genève, Droz, 1989, p. 11-21.
- PÉROUSE, Gabriel-André, « Louise Labé, Claude de Taillemont et le monde poétique de Jeanne Flore », *Louise Labé : les voix du lyrisme*, éd. Guy Demerson, Paris, CRNS, 1990, p. 35-52.
- PHILIPON, Édouard, « Un Lyonnais à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle, esquisse philologique : Documents inédits en dialecte lyonnais », *Lyon-Revue* n° 4, 1883, p. 195-212.
- PHILIPON, Édouard, « Phonétique lyonnaise du XIV<sup>e</sup> siècle », *Romania* 13, 1884, p. 542-590.

- PHILIPON, Édouard, « La Bernarda-buyandiri et le dialecte lyonnais au XVII<sup>e</sup> siècle », *La Revue Lyonnaise*, quatrième année - tome 8, p. 469-509 et p. 616-688.
- PHILIPON, Édouard (éd.), *La Bernarda Buyandiri, tragi-comédie en patois lyonnais du XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Henri Georg, 1885.
- PHILIPON, Édouard, « Le dialecte bressan aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », *Revue de philologie française et de littérature* n°1, 1887, p. 11-57.
- PHILIPON, Édouard, « Les parlers du Forez cis-ligérien aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », *Romania* n° 22, 1893, p. 1-44.
- PHILIPON, Édouard et Charles PERRAT, *Le livre du vaillant des habitants de Lyon en 1388 - Estimation des biens meubles et immeubles pour servir à l'assiette de la taille*, Lyon, M. Audin et Cie, 1927.
- RONDELET, Guillaume, *Libri de Piscibus Marinis, in quibus veræ Piscium effigies expressæ sunt*, Lyon, Macé Bonhomme, 1554.
- RONDELET, Guillaume, *L'histoire entiere des poissons composée premierement en Latin par maistre Guillaume [sic] Rondelet... maintenant traduites en François*, Lyon, Macé Bonhomme, 1558.
- RONJAT, Jules, *Grammaire istorique [sic] des parlers provençaux modernes*, Montpellier, Société des langues romanes, 1930-1941.
- ROUGET, François, « Academies, Circles, "Salons," and the Emergence of the Premodern "Literary Public Spere" in Sixteenth-Century France », *Making Publics in Early Modern Europe : People, Things, Forms of Knowledge*, éd. Bronwen Wilson et Paul Yachnin, Oxon / New York, Routledge, 2010, p. 53-67.
- SCHMOLKE-MELLWIG, Margarete, « Das Wirtschaftsleben eines Hochgebirgsortes im romanischen Wallis (Évolène, Eringertal) ». *Volkstum und Kultut der Romanen (Sprache, Dichtung, Sitte)* n° 15, 1942-1943, p. 1-146.
- SÉBILLET, Thomas (trad.), *L'Iphigène d'Euripide,... tourné de grec en François par l'auteur de «l'Art poétique»*, Paris, Gilles Corrozet, 1549.
- SHIPMAN, George R., *Louis Meigret (fl 1550) – His life and linguistic works with an analysis of his phonemic system*, thèse de Ph.D., New Haven, Connecticut, Yale University, 1950.
- SHIPMAN, George R., *The vowel phonemes of Meigret*. Washington, D.C., Georgetown University Press, 1953.
- SKÅRUP, Povl, *Morphologie synchronique de l'ancien français*, Copenhague, Munksgaards Forlag, 1994.
- STRAKA, Georges et Pierre NAUTON, « Le polymorphisme de l'R dans la Haute-Loire », *Mélanges 1945, tome 5 : Études linguistiques, Publications de la Faculté des lettres de Strasbourg* n° 108, 1947, p. 195-238.
- TEXTE, Joseph, « Note sur la vie et les œuvres de Claude de Taillemont, poète Lyonnais », *Bulletin historique et philologique*, 1894, p. 406-420.
- TISSEUR, Clair – alias Nizier du PUITSPÉLU, *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, Lyon, Henri Georg, 1890.
- VIGNES, Jean, « Guirlandes de fleurs ou de papier ? Jean de Boyssières et Louise Labé » *Le Verger – bouquet* n° 13, octobre 2018, p. 1-15.
- VIVÈS, Juan Luis, *Les Trois livres de Ian Louys Vives, pour l'instruxiõ de la femme Chrétienne ... Nouuellement traduis de Latin ... Aveq quelques regles pour l'ortographe Françoise, plus exquise que de coûtume*, Paris, Guillaume Linocier, 1587.